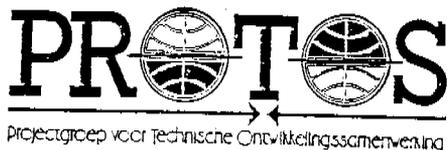


Novembre 1997



**GROUPE DE PROJETS DE COOPERATION
TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT asbl
GROUPE D'ACTION PROJETS DE BASE HAITI asbl**

**RENFORCEMENT de L'ORGANISATION
dans les secteurs
EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT
et
AGRICULTURE de SUBISTANCE**

PROGRAMME 1998 - 2002

Library
International Water
Centre
Tel: 030 30 689 80
Fax: 030 35 899 64

PROTOS - WBH

Limburgstraat 62 - B-9000 GENT

2022-97RE-1709

Novembre 1997



**GROUPE DE PROJETS DE COOPERATION
TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT asbl
GROUPE D'ACTION PROJETS DE BASE HAITI asbl**

**RENFORCEMENT de L'ORGANISATION
dans les secteurs
EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT
et
AGRICULTURE de SUBISTANCE**

PROGRAMME 1998 - 2002

PROS - WBH

Limburgstraat 62 - B-9000 GENT

LISTE

ABOS	Algemeen Bestuur voor Ontwikkelingssamenwerking
ACIAR	Appui à la Communication Interculturelle et à l'Autopromotion Rurale
AIDR	Association Internationale pour le Développement Rural
AMRAD	Association Malienne de Recherche - Action pour le Développement
ART	Architecture Relation Terre
ATOL	Aangepaste Technologie voor Ontwikkelingslanden
AWW	Antwerpse Water Werken
BNP	Bruto Nationaal Product
CESA	Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas
CIDRI	Centre d'Initiation pour le Développement Rural en Ituri
CIRAPIP	Centre d'Information de Recherche et d'Action pour la Promotion des Initiatives Paysannes
CISV	Comunità Impegno Servizio Volontariato
COFORWA	Compagnons Fontainiers Rwandais
CPH	Comité PROTOS Haïti
DAC	Derde Arbeids-Circuit
EU	Europese Unie
FAKT	Fördergesellschaft für angepasste Techniken in der Dritten Welt mbH
GRAT	Groupe de Recherche et d'Applications Techniques
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
GROPERE	Groupement pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources de l'Environnement
GTIH	Groupe pour la Technologie Intermédiaire en Haïti
INTRAC	International NGO Training and Research Centre
IRC	International Reference Center (for Water Supply and Sanitation)
IT	Intermediate Technology
KU	Katholieke Universiteit
MDF	Management for Development Foundation
MOL	Minst Ontwikkelde Landen
MPP	Mouvement Paysan Papaye
NCOS	Nationaal Centrum voor Ontwikkelingssamenwerking
NGO	Niet-Gouvernementele Organisatie
PROTOS	Projectgroep voor Technische Ontwikkelingssamenwerking
REHRED	Réseau Electronique Haïtien pour la Recherche et l'Etude pour le Développement
RU	Rijksuniversiteit
SLA	Samenwerking Latijns-Amerika
SNV	Stichting Nederlandse Vrijwilligers
TMVW	Tussengemeentelijke Maatschappij voor Watervoorziening
USD	Amerikaanse Dollar
VHO	Vlaams Haïti Overleg
WBH	Werkgroep Basisprojecten Haïti

I. GENERALITES

0. Données générales	2
1. Identité des organisations participantes	4
2. Objectifs et résultats	7
3. Structure de l'organisation	10
4. Données financières	13
5. Options politiques	15
6. Stratégie et méthode de travail	18
7. Eléments stratégiques spécifiques	23

0. DONNEES GENERALES

Le Groupe de Projets de Coopération Technique au Développement asbl (PROTOS) et le Groupe d'Action Projets de base Haïti asbl (WBH) introduisent conjointement le présent programme en vue de la subvention par l'AGCD.

Le programme vise :

LE RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION DANS LES SECTEURS

EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT et AGRICULTURE DE SUBSISTANCE par :

1) Un **partenariat solide** qui répond aux initiatives de développement participatif à l'intérieur des secteurs eau potable-assainissement et agriculture de subsistance.

Ces initiatives émanent d'une organisation locale, sont intégrées dans le contexte social et culturel, visent un développement durable et contribuent au renforcement de l'organisation locale.

D'autre part, le partenariat se caractérise par :

- une concentration dans 4 régions, à savoir : Haïti, la région des Grands Lacs en Afrique Centrale, Bénin-Mali et Equateur;
- une collaboration intense et durable avec un nombre limité d'organisations partenaires;
- une présence opérationnelle dans le Sud en passant par un nombre restreint de coopérants ONG expérimentés et un soutien méthodologique, technique et logistique d'un secrétariat professionnel;
- la capitalisation et la rentabilisation des expériences propres à travers des services ponctuels rendus à d'autres organisations.

2) Une **action éducative limitée mais pertinente** en Flandre dans le prolongement du partenariat de sorte que :

- une plate-forme active soit créée qui permette aux partenaires du Sud et à des groupes du Nord de dialoguer entre eux;
- PROTOS et WBH puissent encourager la solidarité Nord-Sud en fonction de leur spécificité;
- un appui sérieux soit donné aux actions sociales et politiques autour des thèmes spécifiques et des régions où PROTOS et WBH sont actifs.

Il y a déjà assez longtemps que PROTOS et WBH collaborent dans le financement commun de projets et dans des actions éducatives et politiques communes relatives à Haïti.

PROTOS prend la responsabilité juridique du programme présenté.

Le lien de collaboration prévoit une Commission d'Éducation commune où la politique d'actions éducatives est fixée et suivie sur le plan du contenu et opérationnel.

A côté de cette collaboration poussée qui concerne principalement le volet éducation, des alliances solides sont recherchées avec d'autres acteurs au sein de la coopération au développement :

- engagement ferme dans les organisations-coupoles;
- collaboration structurelle avec des ONG Européennes similaires;
- collaboration opérationnelle dans la réalisation d'actions spécifiques au Nord et au Sud;
- participation à des plates-formes de concertation.

Le portefeuille prévu pour le financement du partenaire s'élève à 145 millions de FB. par an, à partir de 1998, pour atteindre progressivement les 160 millions en 2002. L'ONG compte pour cela sur un subside-AGCD de 72 millions et garantit une participation-ONG minimale de 15%.

Les volets coopérants ONG, éducation et offre de services ont des implications financières limitées (au total environ 10 millions de subsides, en grande partie pour les coopérants).

Le financement du partenaire subsidié par l'AGCD évoluera spécifiquement de manière croissante, au cours des cinq années à venir, vers un renforcement direct de l'organisation de nos partenaires, par :

- un appui méthodologique et technique;
- un encouragement à l'échange et la réflexion, le monitoring professionnel, l'évaluation et la capitalisation;
- la réalisation conjointe d'actions pilotes.

Pour les investissements importants dans des projets d'infrastructure et multiplicateurs, on cherchera en outre un financement alternatif.

Sur le plan du contenu, les évolutions poursuivies dans les cinq prochaines années sont :

- le renforcement du lien entre les actions au Sud et le travail politique et éducatif au Nord;
- la consolidation de la spécialisation géographique et thématique-sectorielle;
- la poursuite du développement de la culture et des instruments permettant d'évaluer, d'adapter et de capitaliser de façon durable;
- l'intégration active des aspects-genre dans le fonctionnement au Sud et le rattachement au travail éducatif;
- le renforcement des alliances au Nord et au Sud.

Ceci est relié aux évolutions opérationnelles suivantes :

- la professionnalisation du travail d'éducation;
- le développement d'une assistance permanente, par des coopérants ONG, dans les actions de la région des Grands Lacs (aujourd'hui cela se fait directement par le secrétariat);
- le développement d'un certain nombre de services spécifiques au sein de secteurs spécialisés (principalement eau potable et assainissement) qui permettent tant aux partenaires qu'aux autres organisations du Nord et du Sud d'approfondir leurs vues et leur fonctionnement à ce sujet;
- une diversification et sécurisation plus poussées des mécanismes de financement.

1. IDENTITE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES

1.1. Projectgroep voor Technische Ontwikkelingssamenwerking (PROTOS)

1. Données administratives

- Siège social et secrétariat (jusqu'à mars 99)	Groot-Brittanniëlaan 43 9000 GENT
- Téléphone	09 / 225 27 93
- Fax	09 / 225 66 07
- E-mail	office@PROTOS.knooppunt.be
- Date d'agrégation	novembre 1991 agrégation renouvelée le 13 novembre 1997
- Numéro de compte bancaire	446-0033181-50
- Contact	Stef Lambrecht, mandataire Meulebkesteenweg 9 8780 OOSTROZEBEKE tel : 056 / 66 41 76

2. Présentation

PROTOS a été mise sur pied en 1976 par un groupe de jeunes ingénieurs diplômés des universités de Gent et Leuven. En octobre 1977, l'organisation fut reconnue comme Organisation Non Gouvernementale par le Ministre de la Coopération au Développement. Cette agrégation fut renouvelée en novembre 1991. Les premières années, l'organisation ne travaillait que pour Haïti, vint ensuite le Nord-est du Congo. Le secrétariat et l'assistance technique étaient assurés presque exclusivement par des collaborateurs volontaires. Dix ans plus tard, le secrétariat devint professionnel et PROTOS connut tant sur le plan de l'organisation que du contenu une période très prospère jusqu'à ce que la crise en Haïti et dans l'ancien Zaïre entraînent une sérieuse récession dès 1991.

Début 1992, à la lumière de cette crise, on actualisa la politique vers une diversification régionale limitée et une spécialisation sectorielle plus poussée dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de l'agriculture de subsistance.

Aujourd'hui, PROTOS est présente de manière opérationnelle en Haïti, la région des Grands Lacs, l'axe Bénin-Mali et l'Equateur. Les ressources sur le plan de l'organisation et de l'expertise se sont accrues proportionnellement.

S'y ajoutent les caractéristiques fondamentales de PROTOS :

- indépendance politique et idéologique;
- spécialisation sectorielle et géographique;
- aspiration à mettre sur pied de solides structures locales;
- assistance professionnelle des partenaires et de leurs initiatives de développement;
- forte articulation entre l'activité au Sud et l'éducation et l'action politique au Nord;
- recherche de collaboration avec d'autres acteurs.

1.2. Werkgroep Basisprojecten Haïti (WBH)

1. Données administratives

- Siège social et secrétariat	Stadsomvaart 94 3500 HASSELT
- Téléphone	011 / 22 78 88
- Fax	011 / 22 19 61
- Date d'agrégation	novembre 1991 demande non renouvelée en raison de la collaboration avec PROTOS
- Numéro de compte bancaire	833 - 3294576 - 35
- Copie des statuts	voir annexe 1
- Contact	Nadette Erna, secrétariat Stadsomvaart 94 3500 HASSELT tel : 011 / 22 78 78

2. Présentation

Le WBH fut constitué en 1972 autour d'un projet de prévention sanitaire au nord-est d'Haïti. Jusqu'à l'achèvement de ce projet, au milieu des années '80, l'activité de WBH s'est limitée à ce seul projet; plus tard, elle s'est étendue à divers projets en Haïti.

WBH veut développer une relation de solidarité entre des personnes et groupes de Flandre et des personnes et groupes en Haïti. Avec d'autres ONG et organisations sociales, WBH veut aussi s'atteler à la défense de changements structurels dans les relations entre le Nord et le Sud. Pareils changements doivent conduire à un meilleur partage du pouvoir et des moyens, à un développement durable du Nord et du Sud et à la sensibilisation et au respect de la richesse sociale et culturelle réciproque.

Partant de ces objectifs, WBH soutient de petits projets en Haïti et organise des activités d'éducation en Flandre.

Le fonctionnement des projets est axé sur les mouvements sociaux qui défendent des changements sociaux fondamentaux et l'accession au pouvoir des groupes les moins favorisés de la population.

Dans son action éducative, WBH a pour objectif :

- de sensibiliser la population flamande aux aspects structurels des problèmes de développement;
- de faire comprendre comment les organisations du Sud saisissent ces problèmes;
- de faire appel à la solidarité et à l'action politique.

1.3. Le lien de coopération

PROTOS et WBH collaborent depuis longtemps déjà de manière informelle. Aujourd'hui, cette collaboration s'est structurée et systématisée.

Cela doit permettre :

- à WBH de mieux étoffer son travail éducatif grâce à la présence opérationnelle de PROTOS au Sud;
- de mieux valoriser les expériences de PROTOS au Sud dans des actions éducatives;
- -de mieux harmoniser entre elles les actions éducatives et politiques des deux organisations, de les accorder aux intérêts des partenaires du Sud et de les professionnaliser.

PROTOS assume la responsabilité juridique du programme ci-dessous.

L'accord prévoit que PROTOS opère dans les diverses activités qui ont un rapport direct avec l'assistance d'actions au Sud (financement partenaire, offre de service, envoi de coopérants ONG).

Le volet Education est réalisé conjointement par PROTOS et WBH.

L'accord de coopération entre PROTOS et WBH se trouve en annexe 2.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS

2.1. Objectifs

La coopération PROTOS-WBH s'efforce d'améliorer les conditions de vie de groupes de population au Sud en soutenant des actions concrètes au Sud et en visant à rendre plus équitables les relations Nord-Sud.

A cette fin elle veut :

- Répondre à des initiatives de développement participatives qui émanent d'une organisation locale, qui sont intégrées dans un contexte social et culturel, qui visent à un développement durable et qui contribuent à fortifier le partenaire local. Partant d'une connaissance spécifique, en grande partie sectorielle, elle assistera les organisations impliquées dans la définition, l'exécution, le financement et le maintien des initiatives locales de développement.
- Soutenir, en Flandre, des activités sur le plan de l'animation, de l'éducation et de l'action politique et sociale; notamment dans les domaines où la connaissance géographique et sectorielle PROTOS et WBH peut offrir une plus-value.

2.2. Résultats escomptés pour le programme 1998-2002

1. Résultats sur le plan du contenu de l'activité partenaire dans le Sud :

1° Haïti

- Renforcement organisationnel du Comité PROTOS Haïti (CPH) et en collaboration avec CPH :
 - de l'organisation de paysans MPP
 - des groupes de paysans du Centre et du Nord d'Haïti
 - des comités d'eau potable, des communes et des structures de seconde ligne
- Approvisionnement durable en eau potable et assainissement pour environ 50.000 personnes.
- Augmentation, diversification et protection de la production agricole familiale et du revenu agricole au Centre et au Nord d'Haïti.

2° Grands Lacs

- Renforcement organisationnel de CIDRI (N-E-Congo), COFORWA (Rwanda) et d'un certain nombre d'organisations actives dans le secteur de l'eau potable de l'est du Congo, du Burundi et/ou de l'Ouganda et indirectement: de comités d'eau potable, de communes et de structures de seconde ligne.
- Approvisionnement durable en eau potable et assainissement pour environ 50.000 personnes.

3° Bénin-Mali

- Renforcement organisationnel de 2 ONG intermédiaires au Mali et d'une dizaine de jeunes ONG intermédiaires et d'associations agricoles au Bénin.
- Amélioration de la sécurité alimentaire dans le Cercle de Niafunké (Mali) et dans la province Mono (Bénin).
- Approvisionnement durable en eau potable et assainissement pour environ 10.000 personnes dans les zones concernées.

- Ces bases étant posées, les expériences acquises peuvent ensuite être étendues à d'autres zones.

4° Equateur

- Renforcement de la capacité d'intervention de l'ONG équatorienne CESA et d'un nombre restreint d'autres ONG locales, actives dans les secteurs de spécialisation de PROTOS.
- Renforcement d'un nombre restreint d'organisations agricoles dans la Sierra.
- Renforcement d'une cinquantaine de comités d'eau potable, d'administrations locales et de structures de seconde ligne dans la Sierra.
- Approvisionnement durable en eau potable et assainissement pour environ 40.000 personnes dans la Sierra.
- Augmentation, diversification et protection de la production agricole familiale et du revenu de la population indienne dans un nombre restreint de zones-cibles de la Sierra.

2. Résultats sur le plan du contenu du volet Education :

- Développement et rentabilisation, en Flandre, d'un réseau d'information concernant Haïti.
- Meilleure prise de conscience et compréhension par un large public des thèmes spécifiques et des régions dans lesquels PROTOS et WBH sont actifs, principalement en ce qui concerne Haïti, l'eau potable et l'assainissement.
- Accès amélioré aux centres de décision politique, sociale et économique qui influencent le processus décisionnel en ce qui concerne Haïti et les thèmes eau potable et assainissement au Sud.

3. Résultats internes :

- Une collaboration structurelle poussée entre PROTOS et WBH d'une part et une base de collaboration structurelle avec un nombre restreint d'autres ONG belges et européennes d'autre part.
- Consolidation de la présence opérationnelle de PROTOS dans les quatre régions de concentration.
- Renforcement et consolidation de la plus-value méthodologique et technique que PROTOS peut offrir à ses partenaires, surtout sur le plan du renforcement organisationnel d'ONG intermédiaires, d'associations agricoles et de structures de seconde ligne en ce qui concerne l'eau potable et l'assainissement.
- Renforcement et consolidation d'une structure et d'une culture organisationnelles efficaces.
- Professionnalisation de l'activité éducative.

3. STRUCTURE DE L'ORGANISATION

3.1. Structures de gestion

PROTOS a une Assemblée Générale comme organe supérieur. Elle est composée des 153 membres de l'association.

Un Conseil d'Administration pose tous les actes de gestion qui ne sont pas explicitement réservés à l'Assemblée Générale.

Quatre commissions spécialisées assistent, en outre, le Conseil d'Administration : la commission des Projets, la commission Financière, la commission Education (en collaboration avec WBH - voir plus loin) et la commission de direction. Ces commissions sont composées de membres du Conseil d'Administration et d'experts externes.

Un mandataire est délégué pour assurer la gestion des affaires courantes.

WBH a une Assemblée Générale de 27 membres.

Un Conseil d'Administration pose tous les actes de gestion qui ne sont pas réservés exclusivement à l'Assemblée Générale.

A WBH toutes les tâches sont exécutées de manière bénévole.

Le programme présenté est géré par l'Asbl PROTOS. Le volet Education est mené et géré tant sur le plan du contenu qu'opérationnel par une commission Education, composée paritairement de membres de PROTOS et de WBH.

La convention de coopération intervenue entre les deux organisations et soussignée par elles se retrouve en annexe 2.

3.2. Capacité d'exécution

Pour l'exécution du programme, l'association PROTOS-WBH compte sur :

- un secrétariat professionnel de PROTOS comptant 9 collaborateurs;
- un groupe permanent de collaborateurs bénévoles rattachés à PROTOS ou/et à WBH;
- un groupe de 7 coopérants ONG (plus tard 8, éventuellement 9) ayant une longue expérience au sein de PROTOS (voir le volet coopérants ONG);
- une relation permanente avec un nombre restreint de partenaires dans le Sud, qui possèdent eux-mêmes une capacité de réalisation considérable;
- une collaboration avec des organisations spécialisées qui partagent la vision de PROTOS, notamment ATOL et South Research pour les activités de méthodologie et certains aspects du renforcement organisationnel, Alterfin pour les activités qui concernent l'épargne et le crédit, le groupe de travail genre de NCOS, le réseau COCOS de NCOS pour la documentation, IRC et Synagua pour l'eau potable et l'assainissement, des services d'éducation spécialisés en Flandre, des consultants, des bureaux d'étude et d'accompagnement dans les pays partenaires;
- le suivi administratif des coopérants ONG est confié à Withuis-Voluntariaat-SLA.

Le secrétariat de PROTOS est dirigé par un mandataire, nommé par le Conseil d'Administration, et compétent dans les affaires de gestion courante.

Quatre cellules y fonctionnent :

- la cellule administration, avec 4 employés (dont deux à temps partiel), responsable de toute l'administration, la comptabilité, la correspondance, le suivi des coopérants ONG, ...

- la cellule agriculture, avec un ingénieur agronome à temps plein et un à temps partiel;

- la cellule eau potable et assainissement, avec un ingénieur civil en construction à temps plein et l'assistance à temps partiel du mandataire (également un ingénieur en construction);

- la cellule éducation , avec un collaborateur à temps plein (à engager début '98) et deux collaborateurs bénévoles permanents.

Tous les quinze jours, une réunion de cadres fixe le planning.

La page suivante montre la liste de tous les collaborateurs permanents en Belgique. Tous les employés ont un contrat avec PROTOS.

Les collaborateurs à l'éducation sont dirigés au contenu par la commission Education, composée paritairement de représentants de PROTOS et de WBH.

nom	Tâche	durée de travail/semaine	statut
ir. Lambrecht Stef (16 années d'expérience)	Mandataire et responsable cellule eau potable & assainissement	Variable 180 à 200 jours/an	indépendant (contrat de management)
Claeys Carine (9 années d'expérience)	responsable cellule administration	plein-temps	employée
ir. Theunis Jan (8 années d'expérience)	responsable cellule agriculture	25-heures	employé
ir. Glas Dirk (11 années d'expérience)	cellule eau potable	plein- temps	employé
ir. Dries Ilse (9 années d'expérience)	cellule agriculture	plein- temps	employée
A engager	cellule éducation	plein-temps	employé(e)
Danneels Sabine	comptabilité et poste	plein-temps	statut-DAC
Mathys Lut	administration + publications	20-heures	statut-DAC
Matthijs Tania	administration + comptes-projets	20-heures	statut-DAC
Heymans Lutgarde	éducation	20-heures	bénévole permanente
Choupin Catherine	éducation	10-heures	bénévole permanente

4. DONNEES FINANCIERES

4.1. Budget global indicatif pour le programme quinquennal avec l'AGCD

	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Financement partenaire	85.000	95.000	100.000	105.000	110.000	495.000
Education	2.000	3.000	3.400	3.700	4.000	16.100
Offre de services	2.000	2.500	2.000	2.000	1.000	9.500
Cooperants ONG	8.000	9.300	9.600	9.900	10.200	47.000
TOTAL	97.000	109.800	115.000	120.600	125.200	567.600
PROTOS-WBH	14.000	15.100	16.000	16.600	17.200	78.900
Subside AGCD	83.000	94.700	99.000	104.000	108.000	488.700

* Montants en FB x 1.000

Remarque 1 : En ce qui concerne le subside-AGCD, les montants correspondent à la position relative de PROTOS au sein du paysage ONG belge d'avant 1992.

Cette année-là, la coopération avec le Congo et Haïti - nos deux seuls partenaires de l'époque - s'est arrêtée pour des raisons politiques.

L'année suivante, la diversification régionale limitée de PROTOS a démarré. Dans le cadre de cette diversification, de la normalisation de la coopération avec le Congo et Haïti et de l'accroissement de la capacité d'exécution de l'organisation, ces budgets expriment une évolution logique. Le budget prévu en 1998 pour le financement partenaire correspond à 15 actions, dont 3 sont la continuation de projets agréés, 6 autres des projets introduits auprès de l'AGCD dans le courant des années 1995 et 1996. (En raison de problèmes administratifs et budgétaires ils n'ont pas encore été agréés). Les 6 derniers furent identifiés en 1995 ou 1996 et formulés durant le premier semestre 1997.

Remarque 2 : PROTOS travaille aussi dans différentes actions (co-)financées par d'autres organismes de financement (Union Européenne, Fonds de Survie, ONG et gouvernements étrangers) ou en fonds propres.

Ces actions sont entièrement intégrées dans la politique d'action de l'organisation, se situent dans les mêmes régions et secteurs que le programme AGCD et représentent une enveloppe d'environ 50 à 60 millions FB. par an.

Les trois dernières années, PROTOS et WBH consacreront ensemble plus de 80 million FB par an aux activités décrites à l'article 8 de l'Arrêté Royal concerné. C'est pourquoi l'association PROTOS-WBH compte sur un subside AGCD d'un maximum de 85% des budgets pour les activités reprises sous les rubriques financement partenaire, éducation et offre de services.

Le volet coopérants ONG était réglé auparavant par l'ONG d'envoi Withuis-Voluntariaat.

Durant les prochaines années, il y aura un certain chevauchement avec les projets de cofinancement suivant l'arrêté royal de 1991 :

	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Encadrement Institutionnel CPH	832.183	832.500			1.664.683
Apiculture Philippines	3.023.460	1.280.912	1.130.293		5.434.665
Eau potable Ituri		4.171.500	3.543.750	2.109.750	9.825.000
Eau potable Canar	7.102.530				7.102.530
TOTAL - AGCD	10.958.173	6.284.912	4.674.043	2.109.750	24.026.878

* Montants en FB x 1.000

Remarque : Seule l'action «Apiculture Philippines» n'est pas tout à fait conforme au programme présenté ici. L'action sera poursuivie avec l'assistance au contenu d'ATOL jusqu'à la fin de notre engagement dans ce projet agréé.

4.2. Budget global 1997

	AGCD	U.E.	PROTOS	WBH	Autres	TOTAL
Financement partenaire	65.937	20.128	20.000		15.000	121.065
Education			100	300		400
Offre de services						
Coopérants ONG	Par Withuis Volontariat					
TOTAL	65.937	20.128	20.100	300	15.000	121.465

* Montants en FB x 1.000

Remarque :

Toutes les dépenses d'offre de services et certains frais pour l'éducation sont repris pour 1997 dans le volet "Financement partenaire" du fait qu'ils furent subsidiés au moyen de projets de cofinancement.

5. OPTIONS POLITIQUES

5.1. Politique thématique-sectorielle et géographique de l'action de partenariat dans le Sud.

Dans le Sud, l'accord de coopération PROTOS-WBH poursuit le renforcement organisationnel des différents acteurs de la coopération au développement.

Au sein de l'accord de coopération, PROTOS est responsable de l'exécution de cette gestion. Afin d'agir de façon efficace, l'organisation a choisi de se limiter tant sur le plan sectoriel que géographique. Ceci permet à PROTOS de réaliser une plus-value dans les domaines choisis et d'acquérir l'expérience et la connaissance nécessaires dans les pays et régions concernés.

Le thème du renforcement organisationnel est amplement illustré et justifié sous I.6 Stratégies et méthodes de travail et dans le chapitre II.2. Action de partenariat. Les choix géographiques et sectoriels y sont expliqués.

1. Géographiquement

PROTOS travaille en Haïti, dans la région des Grands Lacs (N-E-Congo, Ruanda, Burundi, Ouganda), en Equateur, Bénin et Mali.

PROTOS a choisi :

- d'une part, une dispersion régionale suffisante qui assure un apport enrichissant en expériences diverses et une sûreté de l'emploi;
- d'autre part, la limitation de cette dispersion afin de pouvoir situer les interventions dans leur cadre social et organisationnel propre et de pouvoir organiser l'accompagnement de manière efficace;
- pour des engagements à plus long terme qui peuvent avoir un impact sur la politique sectorielle régionale ou nationale.

PROTOS est, depuis longtemps déjà, actif en Haïti, au N-E-Congo, Ruanda et Burundi. Depuis, des relations partenariales solides se sont forgées, la plus-value que PROTOS peut y apporter reste considérable et les espoirs fondés par les partenaires justifient un engagement permanent.

La familiarisation de PROTOS avec le contexte haïtien est reconnue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En Flandre, PROTOS autant que WBH jouent un rôle primordial dans l'information et la mobilisation de l'opinion publique au sujet de Haïti.

Les partenaires de PROTOS en Haïti sont devenus, en 20 ans de coopération, des organisations -pilotes au sein de leur domaine de spécialisation.

PROTOS, tout comme WBH ainsi que tous ces partenaires veulent poursuivre cette coopération.

Malgré la situation politique instable PROTOS veut maintenir sa présence dans la région des Grands Lacs et, au moyen d'actions concrètes, contribuer activement à la construction de modèles sociaux d'inspiration démocratique.

Ceci n'est possible que si PROTOS peut mettre son activité dans la région à l'abri de brusques changements politiques. C'est pourquoi, même en Ouganda, le pays le plus stable de la région, pour l'instant, on prospecte activement afin de développer une action régionale stable.

Le climat politique et social instable des régions sur lesquelles PROTOS n'a cessé de centrer son activité depuis le début, l'ont amenée à choisir trois nouvelles régions - partenaires, ayant un contexte plus stable, un degré de développement différent sur le plan économique et organisationnel et un certain nombre de partenaires locaux manifestant un réel intérêt pour la plus-value de PROTOS.

Entre-temps PROTOS a pu démontrer qu'elle offre aussi au Mali, Bénin et Equateur une plus-value effective fort appréciée par les organisations-partenaires locales. Des études de base approfondies du contexte local ont fourni les clefs permettant de formuler les lignes d'action. Les liens de partenariat sont solides et les attentes des uns par rapport aux autres sont assez élevées.

Les expériences récentes faites dans ces deux régions ont déjà permis à PROTOS de tirer des leçons qui ont également prouvé leur utilité en Haïti et dans la région des Grands Lacs.

De plus, les liens de collaboration que PROTOS entretient depuis près de dix ans avec l'ONG italienne CISV, ont fait du Mali et du Bénin une région partenaire importante pour les deux organisations.

2. Sur le plan sectoriel

Les secteurs d'activité sont:

- eau potable et assainissement
- agriculture de subsistance

Dans le secteur "*eau potable et assainissement*", on vise à une action durable dans tous les pays mentionnés ci-dessus.

Dans le secteur de la "*agriculture de subsistance*", l'action se limite à un certain nombre de pays : Haïti, Equateur, Bénin et Mali. Dans la région des Grands Lacs, PROTOS manque de moyens pour apporter une plus-value au sein de ce secteur sans affaiblir sa capacité de réalisation dans les autres régions.

Nous avons, d'ailleurs, choisi délibérément des partenaires dont l'activité se limite au secteur 'eau potable et assainissement'.

Les deux secteurs sont essentiels au développement socio-économique de groupes de population marginalisés au Sud.

Un certain nombre de domaines d'expertise sont d'ailleurs très contigus : au Mali et au Bénin, les objectifs des puits d'eau et de la gestion de l'eau concernent toujours les domaines de l'eau potable et de l'agriculture, les aspects techniques de l'irrigation correspondent à ceux de l'approvisionnement en eau, certains aspects de la gestion de l'eau potable se rattachent aux expériences acquises dans le domaine de l'irrigation traditionnelle.

Le tableau ci-dessous montre l'importance des secteurs de concentration dans les régions partenaires.

	Accès à une eau saine	Accès à l'assainissement	Population active dans l'agriculture	Part de l'agriculture dans le PNB	Index* Human Develop.	PNB par hab. en USD
Haïti	28 %	< 15 %	68 %	32 %	145	230
Burundi	70 %	< 30 %	92 %	52 %	166	160
Ruanda	66 %	< 30 %	90 %	41 %	152	80
Congo	38 %	< 25 %	71 %	30 %	141	220
Benin	50 %	< 20 %	70 %	38 %	154	340
Mali	37 %	< 20 %	85 %	42 %	171	250
Equateur	70 %	< 40 %	33 %	13 %	64	1.280
M.O.L.	48 %	31 %	76 %	48 %		< 500
Belgique	100 %	Presque 100%	3 %	3 %	12	22.870

* Classement de 174 pays.

Dans ces secteurs, PROTOS a acquis, au cours de son existence, une expérience considérable et développé des vues précises concernant :

- les aspects organisationnels, socioculturels, économiques, techniques et politiques;
- les rapports entre ces aspects;
- le rôle que les ONG et organisations de base peuvent y jouer;
- les conditions à remplir pour pouvoir jouer ce rôle.

Au cours des cinq années à venir, aucune nouvelle action n'est prévue hormis ces deux secteurs et les cinq régions partenaires.

5.2. Politique thématique du volet Education

Au Nord, PROTOS et WBH veulent donner la parole à leurs partenaires et même l'amplifier; il s'agit de partenaires qui travaillent pour un changement de la société et pour une répartition plus équitable du pouvoir et des moyens.

D'une part, on travaillera sur les thèmes politiques et sociaux qui sont à l'heure du jour dans les régions partenaires, avec un accent tout particulier sur Haïti et qui sont mis en avant et alimentés par les liens étroits avec la Société Civile dans le pays concerné.

D'autre part, le matériel et l'expertise provenant de l'action au Sud offriront une plus-value dans le travail éducatif qui est réalisé en Flandre concernant les secteurs et régions de concentration, de même que pour aborder un public spécifique avec des méthodes adaptées.

On travaille surtout à partir d'expériences acquises en Haïti dans les domaines eau potable - assainissement.

6. STRATEGIE ET METHODES DE TRAVAIL

6.1. Synergie entre le financement partenaire, l'éducation, l'offre de services et les coopérants ONG

Les différentes sortes d'activités que déploie le tandem PROTOS-WBH, se renforcent mutuellement.

Pour PROTOS-WBH le partenariat est le point de départ de la réalisation des objectifs généraux. En premier lieu le tandem veut, à travers son partenariat, soutenir les actions d'organisations du Sud qui partagent leur vision.

Un appui efficace des processus de développement au Sud demande toutefois un programme coordonné qui renforce la solidarité Nord-Sud et l'action politique et sociale au Nord (programme d'éducation).

Le programme éducation de PROTOS-WBH est greffé sur les expériences concrètes acquises dans des actions conjointes avec des organisations partenaires. Elles permettent de travailler sur des thèmes sociaux, économiques et politiques concrets. C'est à partir de sa présence opérationnelle et de ses contacts directs avec des organisations partenaires que le tandem puise la connaissance et la compréhension nécessaires dans les domaines spécifiques de son action et dans les régions où il concentre son action.

Une présence opérationnelle au Sud et un dialogue direct avec les organisations partenaires constituent des éléments cruciaux de l'action partenaire et du programme éducation. Cette présence est assurée par l'engagement des coopérants ONG.

PROTOS prête aussi ses services à d'autres organisations du Nord ou du Sud. Ainsi, les expériences et la maîtrise que PROTOS et ses organisations partenaires développent, deviennent, d'une part, accessibles à d'autres organisations de développement. D'autre part, elles permettent à PROTOS d'acquérir des expériences comparables, d'améliorer ses méthodes et de promouvoir les échanges.

6.2. Alliances opérationnelles et coopération structurelle

Tant au Nord qu'au Sud PROTOS et WBH cherchent et stimulent des accords de coopération durables entre organisations apparentées, et ce dans le but de :

- d'arriver à une répartition des tâches et à une complémentarité efficaces de sorte que chaque organisation puisse continuer à développer sa compétence dans ses domaines de spécialisation;
- d'arriver à un échange structuré d'expériences et de compétences;
- d'ouvrir un large débat sur les leçons à tirer des actions et de constituer, de cette façon, un levier permettant d'exercer une influence conjointe sur la politique sectorielle, nationale ou financière.

En Europe des alliances solides avec d'autres acteurs sont recherchées et ce, à quatre niveaux :

1. Engagement actif dans des organisations-coupoles

PROTOS et WBH optent pour un mouvement du Tiers-Monde fort et souhaitent à cet effet associer leurs efforts à ceux d'autres organisations et à l'action de base au sein de la coupole NCOS.

Par un engagement actif au sein de la coupole, PROTOS et WBH reçoivent un 'feedback' de leur propre action. D'autre part, cela permet de transmettre les points de vue sur l'action ONG au Nord et de contribuer ainsi aux discussions relatives à l'amélioration de la qualité de la coopération au développement.

Concrètement, PROTOS-WBH apportent leur collaboration à la coordination des campagnes politiques et d'éducation communes (campagne 11.11.11.), à la coordination de l'action genre et à la réalisation du réseau Cocos.

2. Liens de coopération structurelle avec des ONG et organisations partageant la même vision

PROTOS et WBH visent des liens de coopération structurelle durables avec d'autres organisations européennes qui se situent sur une même ligne.

La coopération doit clairement engendrer une synergie en fonction des objectifs des partenaires tant au Nord qu'au Sud.

Une coopération structurelle permet aux ONG d'examiner leur politique d'action de manière critique et de l'ajuster en accord avec des partenaires engagés. En outre, il est possible de profiter ainsi des compétences mutuelles et complémentaires et de réaliser des avantages sur échelle. Une coopération durable se construit progressivement, doit pouvoir mûrir et est par conséquent un processus qui demande suffisamment de temps.

PROTOS et WBH ont un tel lien de coopération pour le volet éducation. PROTOS construit également une coopération structurelle avec l'ONG italienne CISV dans l'activité partenaire dans l'ouest de l'Afrique.

3. Alliances opérationnelles au Nord et au Sud

Des alliances opérationnelles sont conclues en vue de renforcer des actions spécifiques (au Nord et au Sud). Dans certains cas, elles offrent en même temps l'occasion d'évaluer les possibilités d'une coopération structurelle à venir.

4. Participation à des organes de concertation et à des accords de coopération

Ici PROTOS et WBH apportent leur contribution personnelle et spécifique sur des thèmes qui, dans le cadre de leur spécialisation géographique ou thématique-sectorielle, leur ont permis de mettre au point leur propre vision. D'autre part, ces contacts permettent de maintenir le contact avec les évolutions et les expériences au sein du monde ONG, et de faire concorder les actions de PROTOS-WBH avec celles d'autres acteurs.

C'est ainsi que PROTOS prend part à la concertation au sein des Tables Rondes Ruanda, Congo, Burundi et Afrique de l'ouest, het Vlaams Haïti-Overleg (VHO), la concertation sur la politique régionale de la Province de Flandre Orientale au Ruanda et que PROTOS est actionnaire d'Alterfin.

Sur le plan européen, PROTOS est actif au sein du groupe SYNAGUA (eau potable et assainissement) et entretient des contacts permanents avec les ONG européennes qui sont actives en Haïti. WBH est membre de VHO et prend part aux structures de concertation de la province du Limbourg.

Les organisations partenaires du Sud sont encouragées, non seulement à développer leurs relations partenaires avec PROTOS, mais aussi à conclure des alliances. Cela se produit à trois niveaux différents :

- à travers le soutien institutionnel que nous procurons à nos partenaires, nous les encourageons à faire activement partie d'organisations de coordination nationales et régionales, de groupes de discussion, de séminaires et autres.
- à travers des micro-actions nous nous occupons du soutien financier et méthodologique d'initiatives de coordination

(à titre d'exemple: REHRED en tant que réseau de collecte et de transformation d'informations électroniques en Haïti, Atelier de Crédit Rural en Haïti, ALOPS en tant qu'ONG-coordinatrice en Amérique Latine, l'ONG de concertation dans la Préfecture Gitarama (Ruanda), KOTEDLO en tant que structure de concertation au sujet de l'eau potable en Haïti...);

- en encourageant les échanges entre nos partenaires
(par exemple: AMRAD et GRAT au Mali, respectivement forts en sensibilisation et dans l'aspect technique de l'approvisionnement en eau; CPH et GTIH en Haïti, respectivement forts en eau potable et; CIDRI et ACIAR au N-E du Congo, respectivement forts en eau potable et techniques participatives; l'accord de coopération entre sept ONG locales pour un programme régional de développement au Sud-Mono, Bénin, ...).

6.3. Relations de partenariat fortes

L'action partenaire est primordiale dans le fonctionnement de PROTOS et WBH. Des relations partenaires fortes et durables sont développées avec un nombre restreint d'organisations locales relativement solides: associations organisées participativement (surtout mouvements de paysans) ou des structures intermédiaires solides qui soutiennent des organisations de base. La coopération avec ces organisations couvre en principe plusieurs années.

La collaboration concrète sur le terrain dans le Sud associée à des actions visant le renforcement et l'amélioration organisationnelle de la capacité de réalisation de l'organisation partenaire stimule un processus d'apprentissage réciproque.

De nouvelles idées ou méthodes peuvent être portées à l'attention de l'organisation partenaire par PROTOS-WBH ou vice-versa, et éventuellement être intégrées dans l'action.

D'autre part, les actions génèrent elles-mêmes de nouvelles idées qui peuvent être intégrées dans la politique des deux partenaires et s'exprimer dans une prise de conscience coordonnée et une action politique et sociale au Nord.

L'apport de PROTOS dans les actions au Sud se fait dès lors sur base des plus-values qu'elle peut réaliser à partir des compétences déjà présentes dans l'organisation partenaire.

Des accords sont convenus avec les organisations partenaires sur leur apport dans le fonctionnement de PROTOS et WBH dans le Nord. Les chapitres sur le financement du partenaire (Partie II.2) et sur l'éducation (Partie III), expliquent plus en détail en quoi consiste cette plus-value, comment la coopération se concrétise et quels mécanismes de suivi, d'évaluation et de contrôle sont utilisés.

6.4. Présence opérationnelle dans chaque région partenaire

PROTOS est présente de manière opérationnelle sur le terrain dans le Sud.

Cette présence opérationnelle est réalisée grâce à un fonctionnement partenaire solide. Pour que l'interaction décrite ci-dessus soit réalisable, PROTOS s'efforce d'assurer une présence continue dans chaque région partenaire.

La présence continue de PROTOS sur le terrain rend possible :

- une meilleure compréhension du contexte local;
- une forte implication dans les actions du partenaire et l'engagement d'un dialogue direct;
- l'apport d'une plus-value directe et constante;
- un "feed-back" direct des actions à la gestion;
- d'apporter rapidement des réponses adaptées à des possibilités nouvelles et à de nouveaux défis.

- En Haïti, cette représentation se fait par l'entremise de l'organisation sœur CPH, à laquelle viennent s'ajouter des coopérants et avec laquelle des accords sont conclus sur la représentation et le contrôle des actions.
- Au N-E du Congo, il n'y a plus de coopérants PROTOS depuis 1993.
- Les actions dans la région des Grands Lacs sont actuellement suivies par l'envoi de collaborateurs PROTOS en missions régulières, dans l'attente d'une situation politique plus stable permettant d'assurer une permanence dans la région-même.
- Au Bénin-Mali et en Equateur, des coopérants expérimentés sont responsables du suivi des relations partenaires et du développement de la politique d'action.

Pour assurer cette présence permanente, il est fait appel à un nombre restreint de coopérants expérimentés. Ils jouissent d'une grande responsabilité et peuvent déployer des initiatives permettant de développer le fonctionnement dans le pays ou la région dans lesquels ils travaillent, dans les limites des objectifs généraux et spécifiques de l'organisation.

Le secrétariat soutient le travail par :

- une communication régulière entre les collaborateurs du secrétariat, les coopérants et les organisations partenaires;
- l'envoi régulier de missions sur place.

7. ELEMENTS STRATEGIQUES SPECIFIQUES

Dans les paragraphes suivants, les concepts de 'participation', 'genre' et 'durabilité' reçoivent une interprétation concrète. Ces éléments stratégiques sont le fil conducteur du fonctionnement de PROTOS-WBH, et reviennent dans toutes les activités.

7.1. Participation

PROTOS-WBH vise une approche participative à tous les niveaux de son action. La participation est un processus de réciprocité d'échange d'information et de points de vue, de concertation et de décision. Cette participation joue tant au niveau des relations entre organisations intermédiaires et leur groupe-cible qu'au niveau des relations internes entre organisations partenaires.

Une approche participative conduit à :

- un renforcement du sens des responsabilités de tous les intéressés dans des actions communes
- une meilleure connaissance et compréhension du contexte total dans lequel les actions se déroulent; une meilleure connaissance des objectifs et attentes mutuels et une meilleure concordance des uns aux autres.

De ce fait, l'efficacité et la durabilité des actions communes s'accroît.

Plus important encore est le fait qu'une approche participative conduit à un renforcement mutuel des capacités de prendre en mains des actions de développement.

De plus, la participation augmente directement le bien-être, car le fait de pouvoir exercer soi-même une influence sur l'environnement physique et social permet de vivre en meilleure harmonie avec celui-ci.

Pour ces raisons, PROTOS considère la participation comme une finalité en soi et non seulement comme une stratégie.

1. Au niveau du groupe-cible

Le groupe-cible est en grande partie responsable de la gestion de l'action et prend donc une part active dans l'analyse, l'identification, le planning, l'exécution, l'évaluation et la prise de décision relative à cette action.

La prise de décision s'élabore au cours d'un processus de négociation à l'intérieur du groupe-cible et entre le groupe et les organisations intermédiaires. Des méthodes et structures de négociation adaptées sont développées et les responsabilités mutuelles sont fixées.

La négociation entre le groupe-cible et l'organisation intermédiaire est un processus graduel qui nécessite un suivi solide. Il existe, en réalité, un déséquilibre de fait et ressenti comme tel par le groupe-cible en ce qui concerne l'accès aux moyens, à certaines formes de connaissance et aux centres de décision.

C'est pourquoi, le premier souci de l'organisation intermédiaire doit viser la participation du groupe-cible, et que le concept de "gestion de l'action par le groupe-cible" doit être, dès le début, au centre des préoccupations.

De plus, à l'intérieur-même du groupe-cible, il peut aussi exister des rapports de force inégaux et des intérêts contradictoires, plus particulièrement entre hommes et femmes, entre plus riches et plus pauvres, entre ethnies, entre plus jeunes et plus âgés, entre ceux qui détiennent ou ne détiennent pas de pouvoir.

Un dialogue inadapté avec le groupe-cible conduit à une monopolisation de la négociation et de l'action par un groupe restreint et à un manque d'implication ou même à l'exclusion (d'une partie) du groupe-cible proprement dit (femmes, paysans plus pauvres), dont les intérêts en sont pas représentés.

Une approche participative véritable nécessite tant une attitude que des méthodes adaptées.

Une attitude adaptée de la part d'une organisation intermédiaire ne peut être obtenue que par une réflexion et une discussion en profondeur sur le groupe-cible et ses objectifs.

Dans sa coopération avec les organisations partenaires locales, PROTOS met l'accent sur ce point, partant d'actions concrètes sur le terrain.

Au travers d'actions concrètes communes, PROTOS veut présenter des méthodes adaptées et affiner celles-ci sur le terrain conjointement avec les partenaires. Dans la pratique, ceci conduit à l'apprentissage et à l'utilisation de techniques de "Participatory Rural Appraisal", à des analyses "arbre à problèmes" et cadre logique, à la rédaction de plans d'action et de contrats communs, d'analyses de coûts et profits simplifiées, au développement et à la vulgarisation de technologie participative (entre autres stimuler l'échange et la réflexion internes, partant de la connaissance locale), à renforcer ou à créer des structures de négociation et de gestion claires et précises.

2. Au niveau des organisations partenaires

Même dans ses relations avec les partenaires, PROTOS part d'une attitude participative. Le partenariat est un processus de réflexion et de commun apprentissage, en vertu duquel les deux partenaires partagent leurs expériences et leurs idées, font de l'analyse critique et arrivent à décider, ensuite, d'actions communes.

Ici aussi, l'accès aux moyens (financiers), à certaines formes de connaissance et à certains centres de décision provoque souvent un déséquilibre de fait, ce qui exige de la part de PROTOS un effort supplémentaire dans la réalisation d'une participation véritable.

La concrétisation de ce point est développée dans le chapitre sur la participation financière (voir Partie II.2 et II.4).

7.2. Genre

1. Problématique

Chaque société est caractérisée par différents rapports de force: entre ethnies différentes, classes sociales, générations, hommes et femmes. Selon le contexte, l'un des rapports de force se présente de manière plus manifeste.

Le rapport de forces déséquilibré entre hommes et femmes est toutefois une donnée universelle, omniprésente, quelle que soit la classe sociale, l'ethnie ou la génération.

Dans tous les pays où PROTOS est présent, les possibilités de développement sont différentes pour les hommes et pour les femmes.

Ceci est étayé par des données statistiques comme le degré d'alphabétisation reflétant clairement que le degré d'instruction et les possibilités ne sont jamais pareilles pour les femmes que pour les hommes.

Il y a encore d'autres indicateurs qui diffèrent de pays à pays, mais qui tous soulignent cette inégalité de chances à l'épanouissement (par ex. accès à la terre).

Cette inégalité se situe dans un contexte socio-économique, historique et culturel complexe, qui rend difficile une emprise sur cette situation.

Le problème est omniprésent dans la société, sur le plan institutionnel, mais aussi sur le plan personnel. Il en résulte qu'à court terme, un changement de situation est impossible.

La situation varie aussi selon le pays, les groupes ethniques, la classe sociale, la génération, la religion, elle change constamment et exige donc approche particulière selon la situation.

Il existe toutefois d'énormes limites à la rectification de cette situation. Le thème se heurte à une forte résistance socioculturelle, tant sur le plan local qu'au sein d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales; il est fréquemment vécu comme un patrimoine d'idées culturelles imposées par l'occident. Cette résistance s'appuie sur des préjugés, comme la peur qui accompagne toute innovation, la peur de perdre ses prérogatives, le manque d'information, elle constitue aussi un facteur dont il faut tenir compte.

Il est prouvé qu'agir de façon précipitée, activiste et ignorante, provoque l'effet contraire et ne fait qu'empirer la situation.

De même, si l'on implique uniquement les femmes en excluant les hommes, on augmente la résistance. Plusieurs initiatives bien intentionnées furent ainsi réduites à néant.

Souvent, ceci est la conséquence d'une prise de conscience insuffisante, avant tout chez le personnel de cadre, du rôle fondamental des rapports de genre dans la vie courante.

2. Stratégie de genre chez PROTOS

Cette inégalité de chances d'épanouissement et de développement entre hommes et femmes est un facteur fondamental qui influe sur le processus de développement tout entier. Comme PROTOS a pour objectif le développement de toute la

population, elle exerce consciemment une politique de genre, qui vise une redistribution du pouvoir.

PROTOS opte, à cet effet, pour une approche intégrée. Par 'approche', il faut comprendre: un comportement et une vision appuyés par une politique et des méthodes adaptées. 'Intégrée' vise une approche à tous les niveaux avec des hommes autant que des femmes: l'intégration des idées de genre dans l'approche participative de PROTOS, dans des structures et organisations existantes, dans les cadres existants.

Comme les méthodes spécifiques au renforcement de la position des femmes ne sont pas toujours connues implicitement ni utilisées par les personnes qui poursuivent une "approche participative", on fera appel à des spécialistes pour la formation à l'approche et à la prise de conscience en matière de genre.

Comme il s'agit d'un problème qui concerne tant les hommes que les femmes, on travaillera avec les deux, en adaptant toutefois les méthodes selon le sexe. On neutralise ainsi, en partie, l'opposition. On travaillera aussi en groupes mixtes et on utilisera des forces positives déjà existantes : partant du fait que des relations positives, stimulantes, de coopération et de soutien existent aussi dans une mesure plus ou moins grande entre hommes et femmes, et que lorsqu'elles existent, celles-ci doivent certainement être renforcées et utilisées.

Certains hommes et femmes ont déjà cette conscience du genre, celle-ci doit être utilisée de façon optimale.

Les méthodes et les options quant à la politique de travail sur le genre sont adaptées à la situation locale.

Du fait que des experts étrangers (occidentaux) sont plus vite confrontés à la méfiance, PROTOS utilisera de façon optimale l'expertise, les initiatives et les réseaux relatifs au genre qui sont déjà présents sur place.

3. Ceci signifie concrètement:

- La sensibilité au genre est un facteur important dans le choix de nouveaux partenaires.
- PROTOS va discuter de manière constructive des idées de genre avec le partenaire, de manière à rendre possible la réflexion et l'échange d'idées.
- Des sessions de prise de conscience de genre sont organisées en premier lieu pour des cadres, des coopérants et des partenaires, ce qui permet d'intégrer l'idée de genre à tous les niveaux: l'approche participative, le choix du groupe-cible, la sélection du personnel.
- Une formation spécifique sera créée sur les méthodologies participatives sensibles au genre.
- Des analyses de genre seront réalisées, faisant e.a. usage du Cadre Analytique de Harvard. Ces analyses fournissent des données concrètes qui servent de base à la réflexion et aux échanges et qui soutiennent les partenaires dans la recherche d'une approche spécifique qui réponde à la situation concrète.
- L'expérience concrète affinera la politique de genre en ce qui concerne la planification, le choix d'activités, le groupe-cible, la politique du personnel. Des critères seront rédigés pour des évaluations qui touchent au genre.

7.3. Durabilité

La durabilité est une visée constante dans les actions de PROTOS.

Dans chaque action, le but poursuivi est qu'elle soit supportée à long terme par le groupe-cible sans aide financière, sans aide technique ou gestionnaire de l'extérieur à moins que celle-ci ne soit institutionnellement présente et que le groupe-cible puisse y faire appel de manière permanente.

A côté des aspects financiers, administratifs et techniques, c'est le contexte socioculturel, économique, écologique et politique qui détermine si le processus de développement ou l'action sera durable ou non. Des actions individuelles en peuvent rien changer à ce contexte.

Le programme de PROTOS est toutefois orienté de manière à développer auprès des organisations au Sud la capacité nécessaire à influencer elles-mêmes sur le contexte dans le sens d'un développement plus durable à la base. Des actions politiques et sociales au Nord constituent un complément de ces actions au Sud.

Afin de contribuer à un modèle de société durable, ces actions et programmes doivent, en outre, être orientés vers la création de rapports sociaux plus équitables et le respect ou la restauration de l'équilibre écologique (maintien des facteurs de production).

Ceci conduit aux constantes suivantes dans l'action de PROTOS:

1. Au niveau des actions individuelles

- sur le plan financier et économique
- renforcement ou création de mécanismes financiers propres pour maintenir les actions (les résultats d'actions)
- soutien d'actions productives qui sont viables dans le contexte économique donné sans apport financier externe
- sur le plan administratif
- renforcement ou création de structures de gestion et de procédures claires et agréées au niveau du groupe-cible
- sur le plan technique
- renforcement des aptitudes techniques permettant au groupe-cible d'assurer lui-même là où c'est possible le fonctionnement, l'entretien et la réparation
- choix de technologies adaptées qui se basent autant que possible sur la connaissance et les moyens disponibles sur place et contribuent au maintien des facteurs de production et aux besoins prioritaires (comme l'eau pure)
- sur le plan socio-culturel
- utilisation de méthodes de négociation et de décision participatives et sensibles au genre tant à l'intérieur du groupe-cible qu'entre le groupe-cible et les organisations intermédiaires

2. Au niveau de l'encadrement organisationnel et institutionnel

- renforcement de la capacité organisationnelle au niveau du groupe-cible en fonction des besoins économiques et financiers, administratifs ou techniques qui dépassent le niveau individuel

- renforcement des mécanismes de négociation participative et de décision à l'intérieur du groupe-cible

- renforcement de la capacité de négociation au niveau du groupe-cible pour l'obtention de droits institutionnels

- développement ou renforcement d'institutions (durables bien entendu) supra-locales susceptibles d'offrir des services spécifiquement techniques, financiers ou administratifs

3. Au niveau du contexte

- renforcement de la capacité d'analyse et d'organisation nécessaire aux organisations supra-locales afin de pouvoir influencer sur le contexte socioculturel, économique, écologique et politique dans le sens d'un développement plus durable à la base;

- soutien d'actions politiques et sociales complémentaires dans le Nord.

II. FINANCEMENT de PARTENAIRES

1. Expérience dans le domaine du financement de partenaires	30
2. Travail en partenariat	35
3. Groupes-cibles	38
4. Politique thématique «Renforcement des organisations»	39
5. Politique sectorielle «Eau potable et assainissement»	46
6. Politique sectorielle «Agriculture de subsistance»	50
7. Politique régionale Haïti	54
8. Politique régionale «Région des Grands Lacs»	61
9. Politique régionale «Bénin et Mali»	66
10. Politique régionale «Equateur»	75
(11. Politique régionale «Viet Nam»)	81
12. Budget Financement de Partenaires	82

1. EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU FINANCEMENT DE PARTENAIRES

Ci-dessus sont décrits les points essentiels du travail de partenariat de PROTOS les trois dernières années (1995-1997).

Cet aperçu illustre en grandes lignes le travail de PROTOS à l'aide d'exemples concrets.

1.1. Relations de Partenariat

Dans les différents pays où PROTOS est actif, les relations avec certains partenaires préférentiels furent consolidées ou renforcées dans les actions en cours ou lors de nouvelles actions. Pour un certain nombre de nouveaux partenaires, on forma la base d'une nouvelle collaboration.

Des relations de partenariat intenses existent avec les partenaires suivants :

- en Haïti avec CPH et MPP (partenaires depuis 1977) et GTIH (depuis 1992)
- au nord-est du Congo avec CIDRI (partenaire depuis 1984)
- au Bénin avec GROPERE et CIRAPIP (partenaires depuis 1993)
- au Mali avec AMRAD/CISV (partenaires depuis 1993)
- au Ruanda avec COFORWA (partenaire depuis 1994)
- en Equateur avec CESA (partenaire depuis 1996).

Au Bénin, six nouvelles organisations-partenaires s'impliquèrent dans une étude de base et un programme de développement agricole dans la province du Mono. Au Mali des contacts furent pris avec GRAT.

En Equateur, on demanda aux coopérants-PROTOS de répertorier les ONG locales. Durant les années précédentes, on mit de plus en plus l'accent sur le renforcement des organisations partenaires locales.

Spécifiquement en vue de cet appui aux partenaires :

- on développa au Bénin une politique spécifique de renforcement des ONG locales;
- on procéda à une analyse institutionnelle du MPP;
- on se concerta régulièrement avec CPH sur les aspects institutionnels et organisationnels de sa structure;
- Lisette Cauberghs assista CPH dans la planification d'une politique de genre;
- on organisa des réflexions communes avec CIDRI autour du cadre institutionnel et de la capacité d'organisation;
- on procura les moyens nécessaires à CESA pour assurer un nouveau départ méthodologique (études de base de Pungala, programme d'eau potable);
- on organisa une formation en méthodologie participative des projets pour son propre cadre et celui des partenaires (N.E. du Congo: mai '96- Bénin : janvier '97- Haïti: juillet '97);
- un des coopérants de PROTOS suivit une formation de développement institutionnel et de renforcement organisationnel au MDF (Pays-Bas);
- deux coopérants et un collaborateur/secrétariat suivirent une formation de monitoring participatif et d'évaluation à l'INTRAC (Grande-Bretagne).

Afin de renforcer les relations entre partenaires, on organisa au début 1997 au Bénin un séminaire de formation et d'échanges avec les représentants des différentes organisations partenaires de PROTOS.

On y identifia certaines lignes d'amélioration qui sont suivies en concertation mutuelle.

1.2. Réalisation d'une politique géographique

Une politique de diversification régionale limitée fut réalisée et prévoit actuellement la présence de relations de partenariat fortes en:

- Haïti (depuis 1977)
- la région des Grands Lacs (N.E. Congo, Ruanda et Burundi) depuis 1984
- Bénin et Mali (plus spécifiquement le delta du Niger) depuis 1993
- l'Equateur (plus spécifiquement la Sierra) depuis 1996.

La connaissance de la réalité sociale, économique et politique des différentes régions partenaires fut renforcée. Sur base de ces connaissances des choix spécifiques furent pris par région.

- Haïti : après le retour à la démocratie, on organisa à Gent un congrès des ONG européennes et haïtiennes afin d'accorder les politiques et plans d'actions.
- Les relations entre PROTOS et CPH furent clarifiées afin de donner forme plus clairement à l'évolution de CPH vers une plus grande autonomie. PROTOS participa activement à l'actualisation du texte de politique d'action de CPH qui désire se concentrer toujours plus sur les secteurs d'eau potable/ assainissement et agriculture de subsistance. PROTOS soutient CPH dans la recherche de diversification des source financières.
- La région des Grands Lacs : pour affiner au mieux la politique dans la région des Grands Lacs, PROTOS participe aux groupes de concertation organisés par NCOS. En mars '96, une journée de réflexion fut organisée sur ce sujet avec le conseil d'administration et la commission de projets de PROTOS.

Pour le Burundi, on décida de renoncer au démarrage de projets pourtant déjà acceptés. Pour le Ruanda, il en résulta une présence prudente.

Au nord-est du Congo, la politique suit les appréciations de CIDRI et les signaux donnés par le gouvernement belge.

- Equateur : CESA exécuta deux études de base et analyses de genre dans le cadre de deux actions communes.
- Bénin et Mali : Pour le Bénin, un texte décrivant la politique à suivre a été rédigé qui donne le cadre de travail et les buts spécifiques poursuivis par PROTOS. Au Mali, on forma la base d'une collaboration durable avec AMRAD. Pour la région, la collaboration avec CISV devient de plus en plus structurée.

1.3. Réalisation d'une politique sectorielle

La politique de spécialisation sectorielle s'est établie autour de :

- l'eau potable et l'assainissement (pour toutes les régions partenaires)
- l'agriculture de subsistance (en Haïti, Equateur, Bénin et Mali)

L'eau potable et l'assainissement :

- Haïti : l'expérience acquise s'est vue consolidée. La politique sectorielle de CPH a pris forme dans un écrit. Dans le cadre des projets de réhabilitation de la Communauté Européenne, une collaboration a été mise en œuvre avec les autorités publiques.
- La région des Grands Lacs : malgré les conditions de travail difficiles, l'expérience dans le nord-est du Congo a également été consolidée.
- Au Ruanda, une action globale commune a été formulée avec le partenaire COFORWA dont plusieurs actions avaient déjà été soutenues les dernières années au niveau contenu et méthodologie. Au Burundi par contre, l'évolution est plutôt négative.
- L'Equateur : depuis 1966 un programme important d'approvisionnement en eau est en cours avec CESA, de concert avec un programme de développement régional rural de l'autorité équatorienne.

Le Bénin et le Mali : les actions - eau potable et assainissement- font tous (à une exception près) partie d'un programme de développement rural plus large.

L'agriculture de subsistance

- Haïti : dans le secteur agricole différentes actions des organisations paysannes (comme celle de MPP) et d'organisations intermédiaires ont été suivies en collaboration avec l'organisation locale CPH. En outre CPH renforça sa compétence dans ce domaine par son action de soutien à l'agriculture de subsistance. Cette action fut également financée et suivie par PROTOS.
- Bénin et Mali : au Bénin trois actions d'organisations locales sont soutenues. Avec 8 organisations partenaires, une étude socio-économique fut réalisée dans la province du Mono.
- Cette étude a permis de mieux formuler la politique à long terme et de concrétiser un programme important de développement agricole.
- Au Mali : un programme de gestion des eaux et de soutien agricole se réalise en collaboration avec l'ONG locale AMRAD et l'ONG italienne CISV.
- Equateur : on y soutient l'action du CESA dans le développement agricole et la réhabilitation des systèmes d'irrigation.

En outre différents engagements historiques, qui ne correspondent plus aux secteurs ou régions cités, doivent être continués mais ne seront plus renouvelés une fois terminés. C'est le cas pour certains projets en Haïti où la présence de PROTOS depuis des années offre des garanties d'un suivi et aux Philippines où, au manque relatif de connaissances de PROTOS quant au pays et au secteur, est remédié en laissant le suivi du contenu à ATOL.

Dans les trois dernières années, aucune action nouvelle ne fut identifiée qui n'entre pas dans les deux secteurs et les cinq régions partenaires cités.

Pour les autres actions, des contacts ont déjà été pris avec d'autres ONG européennes afin d'en garantir la continuité et de permettre à PROTOS de se concentrer sur ses activités propres.

1.4. Suivi et Evaluation

Lors d'évaluations, de séminaires et de réflexions communes avec les organisations partenaires, la politique sectorielle a été affinée :

1. Approvisionnement en eau potable et assainissement :

Exemples de réflexions sectorielles et d'évaluations en 1996 et 1997 :

- Mars '96 : évaluation des projets d'eau potable en Haïti;
- Mai '96 : mission de formation et de réflexion sur le programme d'eau au N.E. du Congo;
- Mai '96 : mission de réflexion chez Coforwa (Ruanda);
- Novembre '96 : formation chez Coforwa;
- Novembre '96 : mission de réflexion concernant le secteur d'eau potable en Haïti (réorientation nationale et organisation interne de CPH);
- Novembre '96-mars '97 : étude de base et réorientation du programme d'eau CARC/CESA en Equateur;
- Novembre '96 : évaluation du programme d'eau potable du BDBD à Parakou (Bénin);
- Septembre '97 : appréciation des capacités de redémarrage du CIDRI (N.E. Congo);
- Novembre '97 : évaluation de la capacité organisationnelle du noyau eau potable du CPH en Haïti.

2. Agriculture de subsistance

Les étapes importantes du suivi furent :

- une étude de base au Mono en '96 et '97;
- une évaluation graduelle des activités dans le domaine agricole de CPH en Haïti et la formulation d'un programme agricole propre en '96 et '97.
- une étude socio-économique de base et une analyse genre du projet CESA à Pungala (Equateur) de février à décembre '96.

3. Différentes évaluations eurent lieu dans le cadre d'actions en cours

En '96 et '97 ce furent :

- janvier '96 : évaluation et mission de soutien au programme AMRAD au Mali;
- avril '96 : évaluation du programme agrosylvicole du MPP en Haïti;
- août '96 : évaluation du projet GROPERE au Bénin;
- avril '97 : évaluation et reformulation du programme agrosylvicole du MPP;
- septembre 97 : évaluation du programme AMRAD au Mali;
- octobre '97 : évaluation de la capacité organisationnelle du MPP en Haïti.

Outre le suivi des actions par le personnel du secrétariat, la commission des Projets et un certain nombre d'experts internes ont joué un rôle important dans le suivi du contenu, l'évaluation et la capitalisation des actions.

Les mécanismes prévus par PROTOS pour faire le suivi des actions sont décrits en détails en annexe 3.

Pour le suivi et l'évaluation on fit régulièrement appel à des experts externes :

- South Research pour l'expertise dans la gestion participative des projets et dans les techniques participatives d'enquête et d'identification;
- ATOL en Haïti et pour le suivi de l'apiculture aux Philippines;
- COOPIBO-Equateur pour le suivi de l'étude de base socio-économique et l'analyse de genre de Pungala;
- ACIAR pour les aspects socio-organisationnels des activités du N.E. du Congo;
- ARTerre pour l'utilisation de matériaux de construction locaux en Haïti; des consultants locaux en Haïti et au Bénin pour le suivi et l'évaluation des différentes actions.

1.5. Les Moyens

Après les années catastrophiques de '92 et '93, suite aux problèmes politiques dans les deux régions partenaires (Haïti et Congo), les budgets pour le partenariat reprirent : de 46 millions en '94, 82 millions en '95, '95 millions en '96 et à (estimation) 120 millions en '97.

Les possibilités opérationnelles suivirent cette évolution : croissance du nombre de coopérants ONG parmi lesquels d'anciens collaborateurs de PROTOS furent à nouveau engagés; expansion des alliances et des collaborations opérationnelles (CISV, South Research, ATOL); reprise de la commission de projets.

2. LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

2.1. Choix des partenaires

Des relations de partenariat fortes et durables sont établies avec un nombre réduit d'organisations locales relativement fortes : des associations organisées sur un modèle participatif (surtout les mouvements de paysans) ou des structures intermédiaires fortes qui soutiennent les organisations de base.

La collaboration avec ces organisations s'étend en principe sur plusieurs années. Pour l'appréciation de nouveaux partenaires, on utilise des critères au niveau des objectifs, de la participation, de la structure démocratique, de la transparence, de la capacité de gestion et de la sensibilité au genre.

Un partenariat ne peut être conclu que si PROTOS, outre l'apport financier, peut également fournir une plus-value directe quant au contenu du projet et que vivent auprès de l'organisation partenaire le besoin de cette plus-value et une disposition à la réflexion, à l'évaluation, à une correction de cours.

L'opportunité de nouvelles relations de partenariat est, en première instance, appréciée par les coopérants ONG de la région. Pour ce faire, les critères sont présentés dans un check-list.

Le partenariat éventuel est ensuite approuvé par la Commission de Projets. Dans certains cas, on commence par financer une micro-action afin d'apprécier concrètement les possibilités de collaboration.

2.2. But du partenariat

Le but spécifique du partenariat est de renforcer les capacités des organisations du Sud à prendre en mains ou à soutenir les processus de développement durable de manière participative et sensible au genre.

C'est pourquoi le thème du renforcement organisationnel est central pour PROTOS et WBH.

PROTOS désire s'engager sur ce thème dans deux secteurs : eau potable et assainissement-agriculture de subsistance.

Ceci se passe dans cinq régions partenaires. Chaque action que PROTOS soutient dans une des régions partenaires, aura des buts aussi bien au niveau du renforcement organisationnel qu'au niveau opérationnel dans le secteur spécifique.

Le thème "renforcement organisationnel" des deux secteurs et pour chaque région partenaire sera développé dans un plan de gestion détaillé de §II.4 à II.11.

2.3. Stratégie du partenariat

Au cours du séminaire au Bénin (janvier '97), PROTOS et les organisations partenaires ont défini le concept de partenariat comme un processus commun de réflexion et d'apprentissage.

La coopération concrète au Sud sur le terrain qui se déroule conjointement avec les actions visant à renforcer et à améliorer les capacités de travail de l'organisation partenaire, déclenche un processus d'apprentissage mutuel.

De nouvelles conceptions et méthodes peuvent être portées par PROTOS à l'attention d'organisations partenaires ou vice versa et être intégrées dans l'action. Les actions, d'autre part, génèrent des conceptions nouvelles qui peuvent être intégrées dans la politique des deux partenaires et traduites dans une conscientisation coordonnée et une action politique au Nord.

Le partenariat avec de nouveaux partenaires est phasé : si au début l'accent est mis davantage sur l'action sur le terrain et les aspects méthodologiques, technico-économiques et organisationnels qui s'y rapportent, il se déplacera plus tard sur l'apport au niveau de l'organisation.

Les modalités de partenariat avec les organisations partenaires sont spécifiées au §II.4. Plan de gestion thématique «Renforcement organisationnel».

2.4. Suivi, évaluation, systématisation et développement au niveau de la gestion, contrôle.

Le travail de partenariat de PROTOS permet à PROTOS et aux organisations partenaires de tirer des leçons des actions communes entreprises et de les traduire ou dans la gestion de leur organisation ou dans d'autres actions ou dans leur coopération avec d'autres organisations (aussi bien du Sud que du Nord).

Ceci demande :

- un suivi régulier, une évaluation et une systématisation aux deux niveaux (action sur le terrain, et renforcement organisationnel);
- des réflexions communes et échanges sur les thèmes de la politique à suivre;
- communiquer les conceptions et les expériences de la coopération aux collaborateurs et autres organisations partenaires;
- traduire les conceptions et expériences de cette coopération en action éducative et politique.

1) Suivi et évaluation

- Les organisations partenaires sont stimulées à mettre au point des systèmes de suivi et d'évaluation. Si nécessaire, ils seront aidés pour le faire par les coopérants ou des organisations locales de soutien. Partant d'une identification participative ou d'une étude de base, les résultats attendus dans l'action sont concrétisés et les indicateurs permettant un suivi et une évaluation fixés.

Le suivi est explicitement repris dans le schéma d'activités.

- Les organisations partenaires font, chaque trimestre, des rapports d'avancement et des plans de travaux.

- Les organisations partenaires rédigent, chaque année, un plan d'action.

Ce plan se fait en collaboration étroite avec les coopérants sur place ou avec un collaborateur du secrétariat qui se rend sur place. A chaque plan d'action annuel, les actions et indicateurs sont actualisés, le budget vérifié et adapté là où nécessaire.

- Pour une action de plusieurs années, une évaluation formelle est prévue après deux ou trois ans : elle constituera un instrument de correction et sera la base de toute action future.

Cette évaluation est la suite logique du suivi, mais sera faite par un consultant externe.

2) Systématisation et développement d'une politique de gestion

- Des évaluations sectorielles seront organisées avec les organisations partenaires qui collaborent avec PROTOS depuis plusieurs années.

Elles ont comme but de cadrer les actions dans un contexte sectoriel plus large, au-dessus du niveau local et au niveau national, de systématiser les expériences et de corriger si nécessaire la politique sectorielle.

- Tous les trois ans, PROTOS organise un séminaire de formation et d'échanges entre ses partenaires, ses coopérants et les collaborateurs du secrétariat sur certains thèmes de sa politique.

En outre, des séminaires au niveau régional et interrégional seront régulièrement organisés sur des thèmes spécifiques (les aspects genre dans les projets d'eau potable et d'assainissement, l'épargne et le crédit...).

- Les cadres des organisations partenaires seront invités régulièrement à participer aux identifications, évaluations et formations des autres partenaires. De cette manière, leur cadre de référence sera élargi, des relations croisées se forment et les partenaires se sentiront plus concernés dans l'actualisation de la politique de PROTOS.

- Des missions régulières, sur place, des membres du secrétariat et une communication régulière entre le secrétariat, les coopérants et les organisations partenaires créeront un dialogue permanent et permettront d'influencer à tout moment la politique de gestion mutuelle.

- Afin d'élargir le cadre de références et la compétence méthodologique propre, on fera appel à une expertise externe pour les évaluations, la formation et le suivi dans des thèmes spécifiques. D'autre part, l'expertise en matière d'eau potable et assainissement sera mise à la disposition d'autres organisations qui le souhaitent.

3) Contrôle

On conviendra avec les organisations partenaires des mécanismes de contrôle financiers. Si possible, on demandera d'exécuter des audits externes.

3. GROUPE-CIBLES

Le groupe-cible des actions sur le terrain de PROTOS et de ses organisations partenaires sont les groupes défavorisés du Sud.

En première instance, ce sont :

- pour le secteur «agriculture de subsistance», la plus grande partie de la population rurale
- pour le secteur «eau potable et assainissement» la plus grande partie de la population rurale, une partie de la population de centres ruraux et de villes secondaires et les bidonvilles des grandes villes.

Le groupe-cible des actions dans le secteur «agriculture de subsistance» est la population rurale dont les revenus et la sécurité alimentaire sont assurés par l'agriculture de subsistance et ses activités connexes.

Dans ce groupe il y a cependant des différences marquées au niveau des possibilités de développement, de l'accès à la formation, aux moyens de production et aux marchés.

Dans les études de base socio-économiques, ces caractéristiques du groupe sont identifiées et, si possible, les activités et stratégies différenciées.

Une attention particulière est portée aux femmes.

Les actions dans le secteur «eau potable et assainissement» bénéficient à toute la population. Ce sont cependant surtout les femmes qui tirent avantage d'une amélioration dans l'adduction d'eau et l'assainissement.

On essaie de prévoir des mécanismes de prise de décisions et de gestion qui sont représentatifs de tout le groupe mais qui assurent surtout des postes de responsabilité aux femmes.

Pour les stratégies de participation et de gestion des actions par le groupe-cible, voir §1.7.1. en ce qui concerne la participation et 1.7.2. pour le genre.

4. POLITIQUE THÉMATIQUE «RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS»

4.1. Contexte et analyse de la problématique

Des ONG bien structurées : une réelle nécessité.

La prise de décisions politique et économique se fait dans le champs de forces des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Les concentrations de pouvoir ne sont pas seulement politiques; elles peuvent être également économiques, culturelles ou religieuses.

Pour que, dans les décisions politiques et économiques, on tienne compte des intérêts individuels, politiques et économiques de citoyens désarmés, il est nécessaire de constituer un contre-pouvoir structuré qui fasse le poids.

Une prise de décision politique centralisée qui laisse peu de voix au groupe-cible mène généralement à une mise sous tutelle et à des choix politiques inadaptés et néfastes au niveau local.

Par ailleurs, les autorités ne doivent pas prendre en mains tous les processus de développement.

Dans plusieurs domaines, les organisations non-gouvernementales peuvent agir avec plus de souplesse, d'efficacité et de créativité sur les différents problèmes et opportunités qui s'offrent. Elles peuvent expérimenter plus facilement avec des initiatives et méthodes nouvelles et proposer des solutions durables qui sont prises en charge par la population elle-même.

La politique de décentralisation et la responsabilisation des autorités locales, qui se font dans différents pays partenaires, offrent de nouvelles possibilités de collaboration et de partage des tâches entre les autorités et les organisations non-gouvernementales.

D'après la situation spécifique (pouvoir démocratique ou non, intérêt général vs intérêt spécifique, politique nationale vs politique internationale) le rôle de contre-pouvoir non-gouvernemental varie d'une collaboration constructive et d'un partage des tâches avec l'autorité à un contrôle critique ou à des actes de correction et de résistance.

Pour remplir ce rôle, les organisations doivent être suffisamment fortes.

Elles doivent donc avoir :

- des capacités opérationnelles suffisantes;
- une expérience et une expertise suffisantes pour prendre part, en connaissance de cause, au débat social autour de thèmes spécifiques;
- une représentativité et légitimité suffisantes;
- des capacités de négociation suffisantes.

1) De nouveaux défis au niveau local

Alors qu'au niveau régional, national (et international) le besoin d'acteurs non-gouvernementaux bien structurés se fait sentir, la population au niveau local se voit également confrontée à de nouveaux défis et de nouveaux problèmes liés à la modernisation de la société, à la poussée démographique et récemment encore aux changements sur la scène internationale, ...

Les réponses à ces défis dépassent le niveau traditionnel de concertation. Les formes traditionnelles d'organisation, de concertation et de gestion doivent donc s'adapter et chercher de nouvelles formes. A chaque changement, à chaque nouveauté, la communauté locale se voit confrontée au besoin de structures de concertation et de gestion plus adaptées. Les femmes qui sont souvent à l'origine des processus de changement et de renouvellement mais qui sont souvent peu présentes dans la concertation et la prise de décisions, jouent ici un rôle crucial.

2) Des organisations associatives

Beaucoup de problèmes ne peuvent être résolus au niveau local; leur solution demande parfois des formes d'organisation de coordination.

Les organisations associatives (associations qui ont comme but l'amélioration du sort de leurs membres tels que les coopératives, mouvements paysans, syndicats, comités de villages ou de quartiers....) sont en principe représentatifs d'une partie de la population. Leur légitimité dépend de la mesure dans laquelle elles représentent une partie importante de la population et ne se montrent pas corporatistes.

Certaines organisations associatives ont des buts bien spécifiques.

Les organisations de base plus larges sont, par contre, confrontées à des demandes et attentes très diverses. Ceci les oblige à prôner des priorités et à formuler clairement les buts à atteindre. Ceci constitue souvent un pas difficile car dans l'organisation peuvent vivre des attentes très contradictoires.

Les organisations associatives désirent souvent non seulement constituer un groupe de pression mais également être opérationnelles.

Pour ce faire, elles doivent choisir : rassembler elles-mêmes la compétence nécessaire pour agir sur le terrain, livrer certains services ou conclure des alliances avec des organisations de développement intermédiaires.

Dans les deux cas se pose le problème du contrôle de l'organisation sur le qualité du service.

En outre, l'action suscitera des tensions si l'organisation n'arrive pas à atteindre tous ses membres faute de capacités d'exécution suffisantes.

Pour jouer un rôle constructif dans le débat de société sur des thèmes spécifiques, l'association devra également maîtriser les mécanismes qui permettent d'analyser correctement les problèmes qui se posent et de proposer des solutions adaptées.

La gestion financière et administrative ainsi que les mécanismes de participation démocratique aux décisions deviennent de plus en plus complexes avec leur croissance.

3) Des organisations de développement intermédiaires

Les organisations de développement intermédiaires (associations qui ont comme but d'accompagner certains groupes cibles dans leurs actions de développement) peuvent, par une présence active sur le terrain, se présenter, pour un certain temps, comme experts et défenseurs actifs de certains intérêts du groupe-cible.

Ceci ne peut se faire sans avoir développé des mécanismes de concertation clairs pour les groupes-cibles avec représentation égale de tous, en particulier des femmes. Ceci n'est pas toujours le cas dans la pratique.

Les intérêts des organisations intermédiaires ne convergent pas toujours avec ceux du groupe-cible. Le danger est réel de voir les organisations intermédiaires (souvent inconsciemment) former un obstacle à la défense des intérêts des groupes-cibles. C'est pourquoi sa priorité doit consister à développer, au sein du groupe cible même, les structures représentatives et compétentes nécessaires à défendre ses intérêts. A terme, l'organisation évoluera donc de défenseur des intérêts et initiateur d'actions de développement vers une organisation de service aux organisations associatives.

Il peut arriver également que l'organisation intermédiaire déplace son terrain d'action.

Pour assurer un bon suivi des actions et pour pouvoir jouer un rôle au niveau social, les organisations intermédiaires sont confrontées à la nécessité de mettre des priorités, de formuler des buts précis et de les traduire dans une politique cohérente.

4.2. Objectifs «Renforcement organisationnel»

Le renforcement des capacités des organisations du Sud afin qu'elles puissent prendre en main ou qu'elles puissent soutenir les processus de développement durable d'une manière participative et sensible au genre.

1) Au niveau du groupe-cible

- renforcement des capacités permettant de prendre en mains les processus de développement avec une attention spéciale pour la participation des femmes à la concertation et la prise de décisions.

2) Au niveau des organisations partenaires

- renforcement de la capacité d'identification participative et sensible au genre, de la formulation et de l'exécution d'actions de développement durables

- renforcement organisationnel global e.a. :

- renforcement des capacités au niveau des choix politiques et de la stratégie à suivre

- renforcement des capacités dans la formation de réseaux et la représentation des groupes afin qu'ils puissent jouer un rôle constructif dans le débat social tant au niveau politique régional que national dans les secteurs «agriculture de subsistance» et «eau potable et assainissement».

- un renforcement des capacités au niveau de la gestion (administrative, financière, personnel) et au niveau structurel (démocratie interne, organes de décision).

4.3. Stratégies et méthodes de «renforcement organisationnel»

1) au niveau du groupe-cible

La méthode participative décrite au §1.7.1. a e.a. comme but de développer les capacités organisationnelles du groupe-cible. C'est avec le groupe-cible qu'on cherche les structures organisationnelles qui répondent le mieux aux buts déterminés et c'est, en fonction de ces choix, qu'on prévoira la formation nécessaire au niveau du planning, de la gestion et de la technique.

2) Au niveau des organisations partenaires

La coopération concrète sur le terrain sera le point de départ pour un renforcement de la capacité d'action et de l'organisation des organisations partenaires.

Renforcement de la capacité d'action

L'action sur le terrain offre la possibilité de mettre en pratique ou d'adapter de nouvelles méthodes aux circonstances locales, ou d'affiner encore des méthodes déjà employées. L'accent sera mis sur :

- l'identification des domaines d'action prioritaires sur base de la compétence présente et d'analyses participatives, socio-économiques et de genre de qualité
- des concepts techniques et économiques valables
- une gestion participative et sensible au genre.

Renforcement organisationnel global

L'action sur le terrain ouvre un point de rencontre concret pour les réflexions, analyses et formations concernant les stratégies et politiques sectorielles et générales et la gestion. Partant des expériences concrètes sur le terrain, des lacunes peuvent être identifiées au niveau des organisations. Sur cette base, des actions adaptées peuvent être adoptées au niveau du travail de partenariat.

L'accent sera mis, en première instance, sur la cohérence des buts et des choix de départ avec les méthodes, actions et moyens (cohérence interne).

Sur demande du partenaire, les buts et les choix de départ des organisations elles-mêmes peuvent être mises en question.

4.4. Types d'activités soutenues dans le cadre du "renforcement organisationnel"

1) Au niveau du groupe-cible

Le renforcement des capacités du groupe-cible à prendre en mains les processus de développement se réalise principalement via les buts opérationnels et les actions spécifiques dans les secteurs "agriculture" et "approvisionnement en eau et assainissement".

En outre, les activités suivantes, spécifiques au thème traité, seront développées:

- formation concernant les types d'organisation
- échanges entre organisations de base et organisations intermédiaires
- sessions de formation communes sur l'analyse, le planning, le suivi et la gestion des activités
- formation de groupes d'intérêt autour de domaines communs, de comités de gestion, de comités de crédit.

Au niveau des organisations partenaires

Outre les actions spécifiques dans les secteurs "agriculture" et "approvisionnement en eau potable et assainissement", les activités suivantes, spécifiques au thème traité, seront développées :

- formations concernant :
 - les méthodes d'identification et de gestion participatives d'actions et programmes(entre autres PRA, DIP, études de base)
 - les méthodes d'analyse économique des projets productifs (cash-flow et analyses de profits et pertes)
 - méthodes de création et de développement de systèmes d'épargne et de crédit durables
 - conception technique d'une infrastructure pour l'eau potable et l'irrigation, exécution de projets à composante technique importante
 - méthodes de gestion pour une infrastructure commune
 - développement participatif de technologie et vulgarisation
 - analyse de genre et élaboration de stratégies de genre;
- suivi de l'application des méthodes citées;
- échanges d'information entre PROTOS et les organisations partenaires;
- moments de réflexion et d'échange réguliers entre les organisations partenaires et entre ces organisations et PROTOS sur les thèmes de gestion et de stratégie;
- systématisation et évaluations sectorielles de la stratégie et des actions dans les secteurs "agriculture de subsistance" et "eau potable et assainissement";
- participation des membres, cadres et direction aux échanges internationaux, participation aux congrès et jours d'études;
- organisation tous les trois ans d'un séminaire de PROTOS et de ses organisations partenaires;
- analyse institutionnelle sur demande des organisations partenaires ;
- formation de membres et/ou cadres des organisations partenaires sur la gestion administrative, financière et sur la gestion de personnel;
- appui aux alliances entre organisations partenaires ou autres organisations.

4.5. Modalités et capacités d'exécution

1) Partage des tâches entre partenaire et PROTOS

C'est l'organisation partenaire qui porte la responsabilité de l'exécution des actions communes.

Au départ, la capacité et l'expertise suffisantes doivent être assurées au sein des organisations partenaires ainsi qu'une base organisationnelle solide.

Ce sont les organisations partenaires qui sont responsables de l'élaboration du planning de travail, de l'organisation concrète et de l'exécution du travail, des relations avec le groupe-cible, du suivi de l'action, de la gestion du personnel, de la gestion financière de toutes les parties de l'action (à l'exception de la rétribution et des moyens financiers de travail du coopérant ONG).

Les budgets sont élaborés en concertation avec PROTOS et le partenaire dans une transparence complète.

PROTOS intervient, en premier lieu, au niveau de l'organisation partenaire.

PROTOS la stimulera et la soutiendra dans les actions sur le terrain afin de les rendre plus pertinentes, plus efficaces et efficientes.

Ceci se fait :

- en attirant l'attention sur les points cités aux moments cruciaux de l'action sur le terrain (identification, formulation, planning, suivi, évaluation et capitalisation) et en y prévoyant une concertation constructive;
- en mettant à la disposition des partenaires des méthodes concrètes et en les aidant à les appliquer et en prévoyant une évaluation commune.

En ce qui concerne le renforcement organisationnel global des organisations partenaires, le rôle de PROTOS consistera, suivant les circonstances spécifiques :

- à signaler des lacunes éventuelles;
- en une réflexion et discussion constructives et l'identification des solutions
- à aider à élaborer un plan d'action;
- éventuellement à aider à chercher les possibilités de formation utiles ou l'expertise nécessaire;
- à prévoir dans ce but les moyens financiers nécessaires.

2) La plus-value de PROTOS

L'apport de PROTOS se mesure aux plus-values qu'elle ajoute aux compétences présentes dans l'organisation partenaire.

La plus-value de PROTOS se situe principalement à l'intersection des compétences-méthodologie et gestion technique/ économique- dans les deux secteurs de spécialisation.

Suivant l'expérience de l'organisation du partenaire dans un domaine précis, l'apport de PROTOS sera plus actif (faire ensemble les plans concrets, session de planning, suivi méthodologique par ex.) ou plus ré-actif (suggérer ou donner une formation sur les méthodes de planning par ex., discuter des résultats d'une session de planning, donner des suggestions complémentaires...)

PROTOS apporte sa plus-value :

- par un apport direct propre sur base des compétences des coopérants et des collaborateurs du secrétariat;
- en facilitant l'accès à une expertise externe de qualité;
- en formant des alliances opérationnelles.

Dans le premier cas, il s'agit de toutes les compétences citées en matière de méthodologie, de technique et de compétences de gestion qui sont directement liées aux actions sur le terrain et au renforcement organisationnel dans les secteurs "eau potable et assainissement" et "agriculture de subsistance".

Pour parvenir à une interaction directe et efficace avec les organisations partenaires, on aura recours à un nombre réduit de coopérants ONG expérimentés qui outre leurs compétences spécifiques sectorielles ont suivi des formations complémentaires sur les méthodes de participation et de genre et/ou sur le développement et le renforcement institutionnel.

En attendant une présence permanente sur place dans la Région des Grands Lacs, la plus-value directe de PROTOS sera donnée au cours de missions d'appui, plus courtes mais régulières.

Pour certains secteurs, une expertise externe peut être demandée (avec l'accord de l'organisation partenaire) afin de pouvoir graduellement l'acquérir soi-même ou de la développer (pour l'épargne et le crédit par exemple, les techniques participatives de développement, l'approche genre...).

On fera également appel à une expertise extérieure pour des thèmes non relatés aux secteurs de spécialisation (une expertise par exemple concernant la gestion administrative, financière et de personnel) ou pour des thèmes où PROTOS est partie prenante (structure interne des organisations partenaires, analyse et correction de politique et de buts à atteindre) ou enfin pour des thèmes à sensibilité socioculturelle (tels que les trainings de conscientisation genre).

Dans chacun de ces cas, PROTOS devra assurer la qualité de l'expertise apportée.

En ce qui concerne les alliances opérationnelles, il s'agira de trouver des organisations extérieures avec lesquelles un échange constructif, basé sur une expertise complémentaire, peut se construire autour de thèmes spécifiques.

5. POLITIQUE SECTORIELLE "EAU ET ASSAINISSEMENT"

5.1. Contexte et analyse de la problématique

Dans presque tous les pays en développement, le manque d'eau propre et une situation hygiénique et sanitaire déficiente restent toujours parmi les principales causes de maladies et de décès. Les investissements importants durant la Décennie Internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement n'ont pu changer cette situation.

Au début des années '90, 1.5 milliard d'hommes n'avaient pas accès à une eau propre; près de 2 milliards d'hommes étaient privés de conditions d'hygiène adaptées. Cette situation est à l'origine d'une mortalité d'environ 5 à 10 millions d'hommes par an, en grande partie des enfants. (Le cancer ne provoque à l'échelle mondiale "que" 6.5 millions de morts par an). La répercussion économique des maladies liées à l'eau est estimée pour les Pays les Moins Développés à 1 USD min./habitant, par an. Les principales maladies causées par le manque d'eau et d'assainissement sont la diarrhée (3 à 5 milliards de malades par an), divers vers et amibes, le typhus, le choléra et l'hépatite.

Selon les estimations de la Banque Mondiale, une amélioration simple de l'approvisionnement en eau, en assainissement et en hygiène demande un investissement d'environ 50 USD par personne.

Un approvisionnement déficient en eau potable a également un effet négatif sur la gestion du temps d'environ un milliard de personnes dans le Sud.

Surtout les femmes et les enfants doivent parcourir tous les jours de longues distances, avec de lourdes charges pour satisfaire les besoins en eau de la famille. Dans certaines régions (l'Afrique orientale par exemple, et certaines régions du Sahel), ce travail consomme 50% de l'énergie des femmes. Les conséquences économiques et sociales de ce travail sont difficiles à traduire en chiffres précis. En général, on admet donc que l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène sont par excellence des leviers permettant et d'améliorer l'état de santé et d'atteindre les buts de développement économique et social.

Une enquête systématique dans quelques pays africains a cependant révélé que presque la moitié des conduites d'eau situées en-dehors des villes ne fonctionnent plus optimalement après 2 ans et posent de sérieux problèmes cinq ans après leur installation.

L'impact des installations d'eau sur la santé reste dans beaucoup de cas faible.

Les causes sont connues :

- un concept inadapté des installations : l'exploitant ne peut assurer l'entretien technique, financier ou organisationnel;
- une exécution qui ne répond pas aux normes techniques;
- des structures inadaptées de gestion et d'entretien;
- un manque d'engagement des utilisateurs et, par conséquent, un pourcentage peu élevé de paiements, un manque de responsabilisation, un gaspillage de l'eau et des installations, un impact diminué sur l'hygiène;
- des capacités de planning et de gestion insuffisantes auprès des autorités locales et nationales, auxquelles s'ajoutent habituellement une législation et un cadre organisationnel imprécis (surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en eau dans le milieu rural).

Dans d'autres régions, le problème se pose essentiellement en termes financiers: vu une basse densité de la population et l'absence de sources facilement accessibles, le coût d'une eau propre est relativement trop élevé.

Après une bonne sensibilisation, il semble que 6% à 8% du revenu familial est le maximum que l'on puisse/veuille investir en une eau de qualité (en Belgique, on investit rarement plus de 2% en eau).

Dans la plupart des pays du Sud, on fait peu le lien entre assainissement et approvisionnement en eau potable. Des enquêtes systématiques montrèrent cependant que l'impact d'une eau propre sur la santé n'est assuré que si on prévoit simultanément des installations sanitaires appropriées et de bonnes mesures d'hygiène. Selon des enquêtes, l'eau potable fait diminuer le nombre de cas de diarrhée de 20%; jointe à un assainissement la baisse est de 60 % à 65 %.

Les actions d'assainissement habituellement associées aux projets d'eau potable sont, en priorité: la formation à l'hygiène, la gestion des eaux usées (et éventuellement eaux de vidange), les latrines, la gestion des déchets ménagers, la propreté de l'environnement habité.

Ces actions touchent très souvent à la sphère privée des personnes concernées et demandent des méthodes adaptées pour pouvoir en discuter et stimuler des changements durables.

5.2. Objectifs "Eau potable et Assainissement"

1. Objectifs généraux

- contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population en diminuant les maladies reliées à l'eau;
- amélioration de la situation socio-économique, en particulier des femmes et enfants, par une diminution de la charge de travail et des coûts médicaux.

En outre, en impliquant tous les consommateurs, et, là où c'est possible, les autorités locales dans toutes les phases des actions "eau et assainissement", PROTOS veut renforcer et responsabiliser les communautés dans la gestion d'une infrastructure commune.

Pour la période 1998-2002, PROTOS veut réaliser ceci dans cinq régions partenaires. On y travaillera en milieu rural, dans des petites agglomérations et des faubourgs et ceci à trois niveaux:

- Soutien des communautés locales dans l'étude, l'exécution et la gestion des initiatives dans le domaine de l'eau et de l'assainissement qui seront gérées par elles. Soutien de ces communautés pour stimuler la viabilité, le bon usage et l'impact sur la santé et l'émancipation sociale;
- Renforcement technique, organisationnel et méthodologique des structures d'accompagnement gouvernementales et non-gouvernementales actives dans le secteur de la santé et de l'assainissement;
- Soutien de la société civile dans ses efforts vers une politique nationale à caractère plus participatif dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

5.3. Types d'activités soutenues dans le domaine "eau potable et assainissement"

Dans chacune des régions partenaires et suivant le contexte local hydrologique, social, économique, démographique et organisationnel :

- étude, suivi et formation lors de l'installation de systèmes d'eau potable tels que les adductions gravitaires ou non d'eau potable, les forages, les captages de sources, la construction de puits, de réservoirs d'eau de pluie e.a...
- étude, suivi et formation au cours des initiatives prises dans le domaine de l'assainissement, incluant les travaux d'infrastructure (latrines, égouts, écoulement des eaux usées, gestion des déchets ménagers...), procédés et techniques, processus de changement des mentalités...
- formation technique et de management des représentants des utilisateurs afin qu'ils puissent gérer et entretenir leur installation.
- conscientisation, renforcement communautaire et formation afin que la population ait les capacités et la motivation nécessaires pour prendre soin de l'installation et tirer un profit maximal de la présence de l'eau et des techniques adaptées d'assainissement.
- suivi méthodologique des organisations locales de développement au cours de l'identification, la formulation, l'exécution, l'évaluation et la capitalisation des actions dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.
- formation technique et de management des organisations de développement locales actives dans ce domaine.
- participation à la concertation, la recherche et la réflexion au niveau supra-local afin d'arriver dans ce domaine à une politique plus cohérente, plus participative et plus efficace.

Dans les cinq régions partenaires mais également dans d'autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, PROTOS offre des services occasionnels de consultance dans ce domaine pour d'autres partenaires financiers ou organisations de développement.

Ceci permet :

- d'optimiser les compétences méthodologiques, techniques et organisationnelles du personnel cadre;
- d'enrichir ses propres expériences en dialogue avec d'autres consultants et experts;
- d'élargir les échanges Sud-Sud entre nos partenaires et d'autres organisations;

Au niveau supra-local :

- recherche, traitement et publication sur les aspects techniques et méthodologiques concernant les programmes participatifs durables en eau potable et assainissement.. (voir Partie IV: Services..)
- stimuler les échanges entre les différents partenaires et entre les partenaires et les instituts spécialisés.

5.4. Modalités et capacité d'exécution dans le domaine "Eau Potable et assainissement"

Au niveau du secrétariat, PROTOS a deux collaborateurs spécialisés, ingénieurs avec une longue expérience dans le secteur, chargés de l'exécution et de la consultation dans le suivi. Ils possèdent une expertise et une formation pertinentes au niveau technique, méthodologique et organisationnel.

Le secrétariat compte également une experte "genre".

Ces collaborateurs peuvent faire appel à une dizaine d'ingénieurs civils dans le conseil d'administration, la commission de projets ou d'anciens coopérants ONG.

Pour des questions plus spécialisées, des contacts existent avec des entreprises d'eau potable (TMVW à Gent et AWW à Antwerpen), des universités (labos d'hydraulique de la KULeuven et de la RUGent), des entreprises d'assainissement (Aquafin) et des entreprises spécialisées (Aquavia).

Avec le groupe européen Synagua, PROTOS mène une réflexion commune sur les méthodes d'intervention auprès des partenaires dans le Sud.

Via Synagua, IRC, IT, ATOL, FAKT et GRET, PROTOS continue à suivre les expériences et évolutions techniques, socio-organisatrices et méthodologiques.

Sur le terrain, PROTOS a des ingénieurs en hydraulique expérimentés comme coopérants ONG en Haïti, Equateur (et plus tard en Ouganda). Ils ont tous suivi une formation complémentaire en gestion participative et s'occupent de la formation des cadres locaux et du suivi dans les processus méthodologiques.

L'organisation partenaire CPH en Haïti compte huit ingénieurs locaux en hydraulique et sept animateurs-animatrices spécialisés dans le domaine, tous formés au cours des 15 années de présence de coopérants PROTOS en Haïti.

Dans la Région des Grands Lacs, 15 techniciens et animateurs locaux travaillant pour CIDRI et COFORWA ont été formés dans les dix dernières années.

Le secrétariat leur donna assistance dans la recherche de solutions à des problèmes méthodologiques, logistiques et techniques plus complexes.

En Afrique Occidentale, on travaille avec des organisations et experts locaux, suivis au niveau de la méthodologie par des coopérants de PROTOS (deux ingénieurs agronomes) et soutenus techniquement par des missions régulières de collaborateurs du secrétariat et/ou de l'ingénieur en hydraulique du CISV.

Chez le partenaire équatorien CESA, un ingénieur et un expert en organisation sectorielle reçoivent une formation complémentaire de leurs homologues coopérants-PROTOS.

6. POLITIQUE SECTORIELLE «AGRICULTURE DE SUBSISTANCE»

6.1. Contexte et analyse de la problématique

Dans tous les pays et toutes les régions où PROTOS travaille, la petite entreprise agricole familiale à petite échelle (le terme "agricole" désigne ici l'ensemble intégré de la production agricole et de l'élevage, de la transformation et de la commercialisation) reste l'activité économique la plus importante :

- comme source de sécurité alimentaire par la consommation de sa propre production
- comme source de revenus monétaires par la commercialisation d'une partie de la production.

Outre la production elle-même, le stockage et la transformation des produits agricoles jouent un rôle primordial. En général, ces activités sont intégrées dans l'économie familiale, aussi bien en vue de la conservation pour la consommation propre que de la commercialisation.

Les petits paysans (paysannes) sont confrontés à une série de problèmes et de défis qui menacent la base de leur bien-être socio-économique:

1) Une pression croissante sur un emploi plus intensif des ressources naturelles limitées

La pression démographique mène partout à un emploi plus intensif des ressources naturelles (le sol, l'eau, les forêts...). Des terres marginales sont travaillées. Des conflits naissent entre les différentes formes de travail de la terre (agriculture vs élevage, "cash crops" vs cultures alimentaires.

Le déboisement, l'érosion du sol et la perte en fertilité du sol forment une spirale dégressive corollaire. La gestion et l'utilisation des provisions disponibles d'eau et de terres riches en eau deviennent sources de conflits.

Les systèmes de connaissance et de gestion qui assuraient traditionnellement l'équilibre écologique et social et la régénération des ressources naturelles, ne sont plus suffisants. Ils s'effritent graduellement sans alternative sérieuse ou sont remplacés par des alternatives inadaptées.

2) Le manque de capital pour financer les investissements productifs et la rénovation technique

La croissance nécessaire de la production dans l'agriculture nécessite des investissements productifs et une rénovation technique. En général, le capital nécessaire fait défaut au niveau de l'exploitation familiale. En milieu rural, on manque, en général, d'établissements d'épargne et de crédit durables.

3) Le petit paysan (paysanne) n'a pas le contrôle sur l'ensemble du processus de production et de commercialisation

A l'amont de la production, l'accès à des inputs de qualité manque en général. A l'aval, les petits paysans sont confrontés à un système de marché déficient.

Les avantages d'une plus grande échelle dans les inputs, la commercialisation et l'infrastructure (l'irrigation par ex.) imposent la conciliation entre la dynamique d'une entreprise familiale individuelle et celle d'une convergence de forces à plus grande échelle.

4) Le contexte macro-économique, social et politique décourage les investissements dans l'agriculture de subsistance.

Les petits paysans (paysannes) sont confrontés à un contexte macro-économique, social et politique qu'ils doivent subir passivement. Les tendances internationales de dérégularisation et d'intégration dans le marché mondial ne donnent aux gouvernements nationaux qu'une marge de manœuvres très réduite dans une politique agricole créative (désenclavement économique, politique de prix, financement du secteur rural...).

La politique nationale elle-même joue souvent un rôle néfaste (politique foncière, manque d'attention pour le milieu rural, tensions entre ville et campagne, minorisation des ethnies qui travaillent dans la petite agriculture...).

Globalement, des rénovations dans les processus de production s'imposent donc (intensification, diversification, diminution des facteurs à risque), celles-ci ne sont cependant possibles qu'en :

- réorganisant les systèmes de gestion des ressources communes;
- prévoyant un apport fiable de capitaux;
- accordant aux paysans (paysannes) un contrôle accru sur tout le processus de production et de commercialisation;
- ouvrant la possibilité aux paysans (paysannes) d'exercer une influence sur le contexte économique, social et politique.

La rénovation des processus de production reste encore perçue par beaucoup d'acteurs (gouvernementaux et non-gouvernementaux) comme une question purement technologique et se traduit donc uniquement en termes de formation et d'apport en capitaux. Dans cette perspective, on oublie souvent les aspects gestionnels et le rôle primordial du contexte social, économique et écologique qui fluctue continuellement.

Seule une approche participative suivie et un renforcement des capacités des paysans (paysannes) d'analyser eux-mêmes la situation et de formuler des réponses aux défis toujours changeants peuvent y apporter une réponse.

6.2. Objectifs "Agriculture de subsistance"

L'amélioration des conditions de vie socio-économiques et de la situation alimentaire de la population rurale par un renforcement durable des processus productifs dans l'agriculture et l'élevage ; par :

- 1) une hausse, diversification et/ou sécurisation de la production agricole et de l'élevage et des revenus de l'agriculture et de l'élevage, plus spécifiquement :
 - une optimisation de la gestion et de l'utilisation des ressources naturelles (gestion de l'eau et irrigation, gestion du sol et reboisement);
 - une optimisation des processus de stockage et de transformation des produits agricoles;
 - une baisse des frais de production par l'utilisation de technologies adaptées et une utilisation rationnelle des inputs;
 - une contribution à la création en zone rurale d'établissements de financement durable;

- un renforcement de l'organisation des petits paysans (paysannes) en vue d'obtenir les avantages de plus grande échelle avant, pendant et après la production (achat d'inputs, infrastructure de production, accès au marché, infrastructure de transformation).

- un renforcement des capacités des paysans (paysannes) dans l'analyse de leur situation et dans la formulation de réponses aux nouveaux défis.

2) renforcement des organisations paysannes et des acteurs non-gouvernementaux dans le secteur rural.

6.3. Types d'activités soutenues dans le cadre de "l'agriculture de subsistance"

1)

- analyse participative du contexte socio-économique;

- formation sur et développement participatif des technologies et des systèmes de gestion au niveau de la production agricole et de l'élevage (en particulier sur l'emploi et la gestion du sol et de l'eau et de technologies peu coûteuses pouvant remplacer les inputs externes);

- formation sur et développement participatif de technologie et de systèmes de gestion au niveau du stockage et de la transformation des produits agricoles;

- suivi technique et organisationnel au cours de la réalisation des travaux qui visent à une meilleure gestion du sol et de l'eau (construction et réhabilitation de l'infrastructure d'irrigation, gestion des "bas-fonds", travaux de contrôle du sol, reboisement...);

- suivi technique et organisationnel de la réalisation des investissements productifs;

- formation sur la gestion et l'octroi de capital pour des investissements productifs à petite échelle;

- soutien financier et méthodologique des initiatives qui ont comme but de créer des organisations d'épargne et de crédit durables.

2)

- faire participer les paysans (paysannes) à l'analyse, au planning, au suivi et à la gestion des actions;

- formation et suivi des organisations partenaires sur :

- la gestion participative des projets et programmes agricoles;

- méthode de vulgarisation et de développement technologique participatifs;

- gestion de l'eau et du sol;

- évaluation économique des projets productifs;

- épargne et crédit.

- aspect genre dans le cadre de programmes de développement agricole.

6.4. Modalités et Capacités d'exécution dans le domaine "Agriculture de subsistance"

Au secrétariat de PROTOS, travaillent deux ingénieurs agronomes expérimentés dont l'un a une spécialisation genre et l'autre une spécialisation en anthropologie.

Tous deux reçoivent une formation complémentaire et ont de l'expérience dans les méthodologies de développement. Ils peuvent faire appel à une dizaine de

collaborateurs volontaires du conseil d'administration, de la commission des projets, qui ont entre autres une spécialisation en économie agricole.

Ils reçoivent le soutien des collaborateurs du secrétariat spécialistes en hydraulique pour les aspects techniques concernant l'irrigation et le contrôle de l'eau. Pour le volet "épargne et crédit", il existe une collaboration avec Alterfin et la "Belgische Raiffeisen Stichting".

Pour l'aspect genre et unités de transformation, une collaboration s'est créée avec ATOL. Pour les aspects méthodologiques enfin, on fait régulièrement appel à South Research.

Un ingénieur agronome, coopérant PROTOS (à Bénin 2), travaille dans chaque région partenaire où PROTOS soutient l'agriculture de subsistance.

Ils soutiennent les partenaires principalement au niveau méthodologique, mais peuvent également prêter assistance dans leur spécialisation: irrigation en Equateur, genre, pisciculture et renforcement institutionnel au Bénin et Mali, gestion des ressources naturelles et économie agricole en Haïti.

Le partenaire en Haïti (CPH) dispose de 4 ingénieurs agronomes locaux, ayant reçu une formation complémentaire des coopérants sur place.

Il existe des liens de collaboration opérationnelle avec l'Association Française des Volontaires de Progrès, le Service Œcuménique d'Entraide et de Coopération Haitiano-Néerlandaise, toutes ces organisations sont fortement engagées comme ONG intermédiaires dans le secteur agricole.

Des consultants locaux sont engagés pour des tâches spécifiques.

Au Bénin-Mali, on travaille en collaboration structurelle avec une organisation italienne, le CISV, active dans le domaine agricole et opérant dans la région depuis une dizaine d'années.

Au Bénin, il existe une collaboration opérationnelle avec la fondation Nederlandse Vrijwilligers, au Mali avec le bureau d'études local SERNES.

Des consultants locaux sont engagés pour des tâches spécifiques.

En Equateur, on travaille uniquement avec CESA, une ONG active depuis 25 ans dans le domaine et qui a différents ingénieurs agronomes expérimentés.

8. POLITIQUE REGIONALE «REGION DES GRANDS LACS»

8.1. Contexte et analyse de la problématique

1) Introduction

Depuis 1984, PROTOS est actif dans le nord-est du Congo. Une relation de partenariat solide s'est développée, depuis avec CIDRI, qui est devenu un acteur important dans le processus de développement de la région d'Ituri.

Presque 80.000 personnes ont été approvisionnées en eau potable, des comités locaux ont été érigés et suivis, on tente d'établir une structure intermédiaire afin de garantir la viabilité à long terme.

Depuis la fin des années '80, PROTOS a également des expériences au Ruanda et Burundi et y est encore régulièrement demandée.

La situation politique instable de ces trois pays rend cependant difficile la continuité de l'action et ne permet pas d'y installer un coopérant ONG.

Pour assurer la plus-value attendue d'une ONG opérationnelle, on effectue actuellement des missions ponctuelles à partir du secrétariat. Outre le coût élevé et le caractère temporaire du suivi, cette situation a comme désavantage que les collaborateurs du secrétariat, vu la distance, ont moins de possibilités de suivre la situation régionale sociale et politique de près, condition primordiale pour travailler à un renforcement organisationnel dans un tel contexte.

C'est pourquoi depuis 1996 un plan existe en vue d'établir un centre d'accompagnement pour toute la région des Grands Lacs à Kampala (Ouganda). Ceci permettrait à PROTOS de répondre aux nombreuses questions dans le secteur eau potable et assainissement qui sont actuellement posées dans la région du Kivu et de l'Ouganda.

C'est uniquement pour des raisons d'organisation que nous proposons de considérer les régions de l'Est du Congo, du Ruanda, Burundi et Ouganda comme un ensemble. Vu les expériences de PROTOS et les attentes dans l'Est du Congo, du Ruanda et du Burundi, PROTOS veut renforcer les relations de partenariat existantes et en développer éventuellement des nouvelles.

Pour le faire d'une façon efficace et efficiente, PROTOS a besoin d'une base stable dans la région. Ce sera donc l'Ouganda.

Les quatre pays concernés sont décrits ici brièvement.

2) L'Est du Congo

Actuellement, PROTOS est actif dans l'Ituri et dans une plus faible mesure dans la région de Butembo (Nord Kivu).

L'Ituri est une des sous-régions du département du Haut-Congo. Elle se trouve sur la rive occidentale du lac Albert près de la frontière ougandaise à une hauteur de 600 à 2000m. A l'exception de l'Ouest et de l'extrême Nord, l'Ituri est une des régions les plus peuplées du Congo. La densité moyenne de la région est de 42 hab./km². La capitale est Bunia. La région vit d'agriculture, d'élevage et de la pêche dans le lac Albert. Il y a également une exploitation importante d'or dans la région, formellement dans les mines de Kilo-Moto, artisanalement dans différentes places dans la région. L'Ituri est peuplée de dizaines d'ethnies différentes dont les Walendus et les Wahemas sont les plus importantes.

La région compte plusieurs ONG locales qui sont toutes très jeunes. Elles ont un base sociale peu solide et une expertise technique et méthodologique limitée.

Les bureaux de développement des églises catholiques et protestantes jouent un rôle important. Ils sont actifs dans l'enseignement, les soins de santé et souvent dans l'animation et l'agriculture. A quelques exceptions près, ils ont également peu d'expérience dans les processus de développement participatif.

Il y a peu d'organisations de base dans la région quoique la situation semble évoluer les dernières années: un groupe de femmes à Bunia, une coopérative de café à Ndrele et environs, des comités d'eau potable....

La région du Kivu est mieux organisée: il existe un grand nombre d'ONG, surtout concentrées autour de Goma et Bukavu.

Sur le plan de l'eau potable, la région est très mal desservie. La capitale Bunia a une adduction régie par la Regideso, mais la qualité de l'eau et le service sont insatisfaisants. La Regideso achète depuis des années une partie du débit du comité Eau Potable de Mudzi Pela (projet Cidri-PROTOS).

Dans les centres secondaires, une dizaine d'adductions ont été construites par CIDRI ou les missions protestantes. Elles sont régies par les missions ou par des comités d'eau potable (pour Cidri). Les évêchés catholiques font également de grands efforts pour protéger les petites sources en milieu rural.

Dans la région côtière du lac Albert, quelques pompes pour forages de petite profondeur sont installées. Ce sont surtout ces régions (Kaseyni, Djugu...) qui sont régulièrement touchées par le choléra.

3.) Ruanda

Le Ruanda représente 4/5 de la superficie de la Belgique et compte environ 7.5 millions d'habitants. La croissance de la population reste importante et la pression sur les terres agricoles étouffante. Le pays compte 11 préfectures et 143 communes. Seulement 5% de la population vit dans les villes.

Le Ruanda est montagneux et connaît une pluviométrie et une hydrographie très favorables: précipitations régulières et un foisonnement de petites sources, ruisseaux et rivières, faisant d'une part partie du bassin du Nil et d'autre part, à l'Est du Ruanda, affluent vers le fleuve Congo. Sans ressources minières, à 2000 km de la mer, avec une hausse de la population continue et une instabilité sociale, le Ruanda est un des pays les plus pauvres du monde.

La période '91-'94 est un point de rupture dans la structure de l'organisation du pays: invasions par le Nord, pourparlers sans fin tandis que la répression et la polarisation continuaient leur travail de déstabilisation, et enfin le génocide après l'assassinat du président Habyarimana.

Les groupes de base sont donc actuellement très affaiblis. Il y a quelques coopératives, groupes de femmes et professionnels qui sont restés actifs tout au long des difficiles années depuis 1990, mais leur apport dans le débat social fut très limité dans cette période. En outre le génocide et ses conséquences semblent avoir isolé davantage le Ruandais sur sa colline dans la lutte difficile pour survivre.

Le Ruanda connut jusqu'en 1994 une multitude d'ONG, aussi bien locales que des centaines d'ONG étrangères qui étaient actives dans tous les domaines de la coopération au développement.

Actuellement beaucoup ont cessé de travailler ou ont disparu. D'autres ONG s'installèrent. L'état exerce un contrôle grandissant sur les ONG.

On doit remarquer que beaucoup d'ONG se caractérisaient par un fonctionnement superficiel rendu possible par les nombreuses donations dont a joui le Ruanda jusqu'en 1994.

Le pays compte des centaines d'adductions d'eau, pour la plupart gravitaires et chaque commune a bien une dizaine de sources protégées pour les habitants moins groupés.

Les communes sont responsables de l'approvisionnement en eau potable, sous la supervision de la Direction pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Assainissement. Dans les villes et les centres de communes importantes, Electrogaz gère l'adduction sur base commerciale.

On conseille aux communes d'intégrer les utilisateurs dans la gestion de l'adduction via une régie associative.

En théorie, 66% de la population a accès à l'eau potable. En pratique, beaucoup d'adductions ne fonctionnent plus, suite à la crise, l'entretien ayant été complètement négligé et/ou le concept étant complètement inadapté.

Beaucoup d'organisations ont travaillé sur les données statistiques de l'approvisionnement en eau, très peu ont investi en durabilité et en qualité de l'impact sur la santé et le développement communautaire.

4) Burundi

La situation du Burundi est semblable à celle du Ruanda: 6 millions d'habitants sur une superficie un peu plus grande, urbanisation limitée, situation sociale et politique tendue, polarisation ethnique, pays économiquement en dérive sans industrie et à dépendance unilatérale en exportation de café et de thé, précipitations régulières, eaux de surface multiples et dispersées, organisations locales peu développées, présence importante d'ONG internationales (jusqu'en 1994 environ), théoriquement bon accès à l'eau potable (70%) mais très peu d'attention pour la durabilité et la réalité derrière les statistiques, gestion décentralisée de l'approvisionnement en eau avec une responsabilisation croissante des utilisateurs.

5.) Ouganda

L'Ouganda connut des années difficiles après l'indépendance de la Grande-Bretagne. Actuellement la situation politique et sociale paraît assez stable, malgré les conflits persistants dans le Nord et dans certaines régions frontalières du Kénia. La croissance économique est importante (autour de 5% les dernières années), mais l'Ouganda reste un des pays les plus pauvres du monde suite à la période catastrophique de 70 à 85.

Le pays compte 19 millions d'habitants, en majorité des Baganda. La densité démographique est moyenne avec 80 habitants par km² et l'urbanisation est limitée (12%).

Le paysage ONG de l'Ouganda évolue très rapidement. Plusieurs ONG étrangères s'y sont établies et y ont parfois leur bureau régional, vu que Kampala est considérée aujourd'hui comme une des villes les plus stables de la région.

Les organisations de base ont encore un long chemin à parcourir. Il y a bien quelques syndicats, mais la plus grande majorité de la population rurale ne se sent pas concernée.

Dans la plupart des villes secondaires, existe une adduction d'eau.

L'approvisionnement en eau potable dans la campagne est très limitée et beaucoup d'habitants puisent l'eau dans des petites rivières, dans les nombreux lacs que compte le pays et des mares artificielles qui sont aménagées dans les régions sèches pour abreuver le bétail.

Dans d'autres parties du pays, il y a des puits et des forages, équipés ou non de pompe.

L'UNICEF a un programme rural important d'eau potable et d'assainissement, en collaboration avec les autorités locales et les ONG.

8.2. Objectifs "Région des Grands Lacs"

Objectifs généraux :

- Renforcer et assister les Organisation Non-Gouvernementales locales, actives dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement afin qu'elles puissent fournir une plus-value tant au cours de leur action que pour l'optimalisation de leur politique sectorielle, et ceci au niveau de la compétence méthodologique, technique et organisationnelle;
- à partir de la gestion participative de projets et installations d'eau potable et d'assainissement créer des initiatives qui renforcent les structures de base dans le milieu rural et de petites villes.

Les objectifs spécifiques pour la période 1998-2002 :

renforcer certaines ONG bien définies dans chacune des sous-régions; il s'agit de :

- pour le nord-est du Congo, l'organisation CIDRI avec laquelle PROTOS travaille depuis 13 ans et qui est proche des évêchés de Bunia et de Mahagi;
- pour le Ruanda, l'organisation COFORWA à laquelle PROTOS donne, depuis 3 ans déjà; une aide technique et méthodologique;
- si l'évolution politique du Burundi le permet: le bureau de développement de l'évêché de Gitega avec lequel PROTOS a dans le passé préparé des projets d'eau potable et d'assainissement;
- dans la région du Kivu (Est du Congo) et en Ouganda: un nombre limité d'ONG locales ayant une expertise en eau potable et assainissement.
- fournir en eau potable et en assainissement une population de 10.000 à 15.000 personnes en moyenne par an en milieu rural et de petites villes;
- renforcer environ une trentaine de comités d'eau, d'associations d'utilisateurs et d'autorités locales afin qu'ils puissent remplir leur rôle de maître des travaux et d'exploitant de façon efficace, participative et durable;
- développer les stratégies genre adaptées dans les secteurs eau potable et assainissement en développant la sensibilité et les capacités genre auprès des organisations partenaires.

8.3. Type d'activités soutenues dans "la région des Grands Lacs"

- Réalisation d'adduction dans les communes et les petites villes (20.000 habitants au maximum), liée à:
 - la formation et la structuration du groupe-cible afin qu'il puisse prendre en mains la gestion;

- formation sanitaire afin que l'eau fournie contribue au maximum à l'amélioration de la santé.

- Réalisation d'activités à petite échelle dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement: captations de sources, creusement de puits, construction de latrines, de puits de sédimentation....
- Formation d'ONG locales et d'autorités locales en méthodes participatives, gestion du cycle projet, genre, renforcement organisationnel, analyse économique et capacité de planning...
- Conscientisation et réalisation de modèles afin de mieux intégrer l'assainissement dans l'approvisionnement en eau potable.
- Formation et suivi technique en hydraulique des ONG locales, des autorités locales et des organisations locales.
- Renforcement structurel de certaines ONG locales dans leur recherche de recapitalisation après les événements politiques.
- Faciliter les échanges régionaux entre les différentes ONG locales.
- Analyse de contexte de la région du Kivu et de l'Ouganda. Identification des partenaires appropriés et de liens de coopération. Développer la politique de partenariat dans les deux sous-régions.

8.4. Modalités d'exécution dans la "Région des Grands Lacs"

Jusqu'en 1993, PROTOS avait des coopérants ONG à Bunia (Nord-est du Congo) qui offraient un soutien technique et méthodologique au partenaire local CIDRI.

Actuellement, on travaille avec CIDRI et COFORWA (Ruanda), deux organisations qui se concentrent exclusivement sur les projets participatifs en eau potable et assainissement et qui ont une compétence technique assez forte.

Sur le plan méthodologique, pour les aspects techniques plus complexes et pour les services logistiques, ces deux organisations font appel aux collaborateurs du secrétariat de PROTOS. CIDRI est, par ailleurs, suivi au niveau organisation et méthodologie par ACIAR, une organisation intermédiaire locale, initiée et soutenue par Withuis-Voluntariaat.

Fin '98 ou au cours de '99 (suivant la situation politique), PROTOS a l'intention, sur demande de ses partenaires, d'assurer à partir de Kampala un suivi plus intense et efficace. Un coopérant PROTOS spécialisé sera responsable du suivi technique et méthodologique et pour des cycles de formation directe auprès des partenaires. Il sera assisté par le secrétariat de PROTOS. Il recherchera également les possibilités et besoins de coopération avec d'autres partenaires.

Il existe déjà des demandes concrètes du Burundi (évêché de Gitega), trois organisations au Kivu et un bureau de développement d'un évêché en Ouganda.

Tous ont une capacité limitée d'exécution et d'expertise méthodologique.